

# WAR Raok!

La voix de la nation Bretonne

mouezh Breizh

niv 23 5€

## COLONIALISME

*Chances pour la France  
Malchance pour la Bretagne*



**LA QUESTION DES  
MINORITÉS HONGROISES**



**LAISSEZ-VOUS  
CONTER FUGÈRES**



**HENT AN DAZONT  
4 PAGES EN BRETON**



**1793-2007  
LA FRANCE ABAT  
TOUJOURS SES CLOCHERS**



**SYMBOLES :  
LA CROIX CELTIQUE**





Kristen Noguets

Deux grandes dames nous ont quittés

Elle avait popularisé le patrimoine des cantiques bretons, Eliane Pronost, grande interprète du chant traditionnel breton nous a quittés. Sa carrière commença dans les années soixante à l'époque du renouveau breton. Elle s'exprime tout d'abord en solo au sein du quatuor vocal du Léon puis accompagne les chorales de Landivisiau et de Morlaix dirigées par l'abbé Roger Abjean. On pouvait encore la voir récemment chanter à des messes de mariage. Une autre grande artiste, qui menait une carrière internationale de concertiste, est décédée cet été. Kristen Noguets, harpiste et compositrice, musicienne très discrète débute dans les années soixante-dix au sein de la coopérative "Nevenoc". Très rapidement elle ouvre de nouveaux horizons à son instrument, la harpe celtique. Elle met également ses talents d'écrivaine au service des enfants, de la danse et du cinéma.

"Produit en Bretagne"

Deux superbes initiatives de l'association "Produit en Bretagne". La première c'est la pose de 800 panneaux géants qui ont habillé les grandes villes de la Bretagne historique, avec ce message fort à l'intention des Bretons : l'achat militant, pour l'emploi en Bretagne. La seconde a été de mieux faire connaître en région parisienne la Bretagne et ses magnifiques produits, à savourer, à porter, à lire ou à écouter. Ainsi les murs du métro parisien ont vu s'afficher un autre message aussi fort que le premier, avec ce clin d'œil à la langue et à la culture bretonnes : Plijadur penn da benn, c'est-à-dire en français, du plaisir du début à la fin. Il faut rappeler que cette association, née il y a maintenant 14 ans, regroupe 185 entreprises et plus de 100 000 salariés sur les 5 départements bretons. En donnant sa préférence aux produits porteurs du logo "Produit en Bretagne", c'est un véritable soutien aux entreprises membres de l'association et une contribution réelle au développement de l'emploi en Bretagne.



La lettre de Guy Môquet ne nous concerne pas !

Fraîchement élu président de la République française, Nicolas Sarkozy décide qu'à chaque rentrée scolaire sera lu dans tous les lycées de France... et hélas de Bretagne, une lettre à sa mère du jeune militant communiste français Guy Môquet, fusillé par les Allemands à Châteaubriant en octobre 1941. Ce jeune lycéen parisien de 17 ans est arrêté pour propagande le 13 octobre 1940 ainsi que 27 autres militants communistes et interné au camp de Châteaubriant en Loire Atlantique. Après l'assassinat du lieutenant colonel Karl Holtz, commandant la garnison de Nantes, le 20 octobre 1941, (assassinat sciemment organisé par le



PCF afin d'accélérer la levée de partisans) la Werkmacht exige une liste de 50 otages. Ceux de Châteaubriant seront les premiers choisis. En quoi cette lettre, certes émouvante, mais émanant d'un jeune militant communiste français, dont les aînés ont assassiné et fait fusiller de nombreux militants bretons, nous concerne-t-elle ? A cette lettre, nous demandons la lecture de la lettre d'un patriote breton à sa mère, Léon Jasson, lettre écrite à la Maison d'arrêt de Rennes le 17 juillet 1946, quelques temps avant d'être fusillé par les amis de monsieur Guy Môquet. (Lettre complète dans war raok n°14).

Tro Breiz

Le Tro Breiz séduit de plus en plus. En effet, il est passé de 600 marcheurs à près de 2 500 certaines années. De l'an mille environ jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, des dizaines de milliers de pèlerins dont Saint Yves, le duc Jean V, Anne de Bretagne... ont fait le tour de la Bretagne. Complètement sorti de la mémoire collective, le Tro Breiz est bien vivant aujourd'hui et fait marcher ensemble une foule de tous âges et de toutes motivations. Ce n'est pas un pèlerinage tout à fait comme les autres. Tous, croyants ou non croyants, y trouvent leur compte : les jeunes, les randonneurs, les amoureux du patrimoine collectionnant les calvaires et les chapelles oubliées, les défenseurs de la Bretagne et de sa culture... Tous ont en commun un égal amour de la Bretagne et le secret désir de retrouver la liberté intérieure,



l'égalité pèlerine, une fraternité du partage. Une boucle sacrée de 700 km environ qui relie les 7 cathédrales reliquaires : Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Vannes et Quimper. Les ancêtres l'effectuaient au cours de plusieurs semaines, en partant aux quatre "temporaires" de Noël, Pâques, la Pentecôte et la Saint-Michel. Il faut savoir que les anciens statuts du chapitre de la cathédrale de Rennes mettaient le pèlerinage aux Sept Saints de Bretagne sur le même rang que les voyages de dévotion faits à Rome, Jérusalem ou Saint Jacques de Compostelle.

Querelles d'experts

L'agence RIA Novosti a publié, sous la plume d'Olga Vitorova, une interview que lui avait donnée Khabiboullou Abdoussamatov, chef du laboratoire d'études spatiales de l'Observatoire principal (de Poulkovo) de l'Académie des sciences russe. Selon ce chercheur, c'est le soleil qui serait responsable du réchauffement climatique global, le gaz carbonique n'influant pratiquement pas sur ce processus. Selon Khabiboullou Abdoussamatov, l'augmentation de la concentration de gaz carbonique que l'on observe dans l'atmosphère est la conséquence, essentiellement, de l'élévation de la température de l'Océan mondial, due à l'augmentation de l'intensité du rayonnement solaire. L'élévation de la température de l'océan mondial entraîne le rejet dans l'atmosphère de volumes importants de gaz carbonique. Par conséquent, l'idée, largement répandue, du rôle déterminant de l'activité industrielle de l'homme dans le réchauffement climatique global, est due au fait que l'on a pris la conséquence pour la cause. Khabiboullou Abdoussamatov réfute également l'affirmation selon laquelle le gaz carbonique joue dans l'atmosphère un rôle de "verre de serre", laissant passer vers la terre le rayonnement solaire et ne renvoyant pas dans l'espace une partie des rayons infrarouges irradiés par la planète. Il ne serait pas scientifiquement fondé d'attribuer à l'atmosphère terrestre les propriétés de l'effet de serre, affirme le chercheur. Selon lui, la théorie de l'effet de serre ne tient pas compte de la transmission efficace de la chaleur à travers les couches supérieures de l'atmosphère. Des volumes de gaz carbonique réchauffé, qui deviennent légers à la suite de leur expansion, s'élèvent vers les couches supérieures de l'atmosphère et restituent la chaleur absorbée, ajoute-t-il. Ainsi s'exprime une théorie non conforme aux thèses, que nous connaissons, qui ont pour fondement une prolifération du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), avec ses émissions de gaz à effet de serre. Les scientifiques sont loin d'être d'accord entre eux.

Félicitations

Certaines villes et communes bretonnes n'hésitent pas à afficher leur attachement à la Bretagne ou tout simplement refusent de laisser l'administration française débrettonniser systématiquement notre pays. La ville de Pornic en Loire Atlantique par exemple ne cesse de revendiquer son appartenance à la Bretagne, la petite commune de Plescop dans le Morbihan par le biais de l'association "Petra newe" demande que son collège porte le nom de Polig Monjarret, ce Breton qui a marqué la Bretagne par son action culturelle, ou encore la commune de Pont Scorf, toujours dans le Morbihan, dont les élus doivent se prononcer pour des futurs noms de rues ou que soient conservés les noms d'origine

euro-région

Le Parti nationaliste basque propose la création d'une euro-région basque

Josu Jon Imaz, président du Parti nationaliste basque (PNV), a proposé lundi de créer une entité indépendante partagée entre la France et l'Espagne : une euro-région basque, à inclure à l'RIA Novosti le porte-parole du PNV. Cette déclaration a été effectuée à Hasparren, à l'occasion de la formation du nouveau conseil municipal de la commune. Selon M. Imaz, "l'euro-région basque devrait réunir les 7 provinces historiques peuplées de Basques : le Pays basque sud (les provinces de Biscaye, Guipuzcoa et Alava), la province espagnole de Navarre et les trois provinces du pays basque français, Labourd, Basse-Navarre et Soule", a-t-on appris. "La création d'une euro-région basque aurait une signification stratégique pour la détermination du statut de l'Euzkadi (le territoire de la communauté autonome basque) entre deux états de l'Union européenne, l'Espagne et la France", a rapporté le porte-parole, reprenant les mots du président du PNV. Selon Josu Jon Imaz, une euro-région pourrait permettre de développer "des politiques conjointes en matière de langue et de culture, de tourisme, de construction et d'entretien des infrastructures, de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire". A la fin des années 1960, l'aile radicale de gauche du parti s'est détachée de la base, pour former l'ETA, Euzkadi Ta Askatasuna. Pays basque est libéré en basque. Depuis une quarantaine d'années, l'ETA mène une lutte armée pour obtenir la création d'un Etat basque uni et souverain. Le PNV tente pour sa part d'atteindre cet objectif par des moyens pacifiques, bien que l'Espagne et la France soient opposées à l'indépendance du Pays basque. "Cette initiative concernant la création d'une euro-région basque constitue une nouvelle tentative pour trouver un compromis sur les structures d'un Etat basque", a déclaré à l'RIA Novosti depuis Madrid un pollologue qui a souhaité conserver l'anonymat. Les Basques dont l'une des hypothèses relatives à leur origine admet qu'ils auraient une parenté sous l'empire romain et ont conservé jusqu'à présent leur propre langue et leur culture.



Librairie DOBRÉE

14, rue Voltaire NANTES

Tél. 02 40 69 84 84  
Fax 02 40 73 49 41  
E-mail: info@librairiedobree.com  
Site: www.librairiedobree.com

ouvert du mardi au samedi  
10 H 00 - 12 H 00  
14 H 00 - 19 H 00

- ART - RELIGION LITTÉRAIRE
- POÉSIE - PHILOSOPHIE POLITIQUE
- JEUNESSE - MARINE TOURISME
- MONTAGNE - MÉDECINE HISTOIRE ET HUMOUR
- MUSIQUE

WAR RAOK

en voie de la nation bretonne - annezah bevizh



en langue bretonne donnés aux lieux-dits. Parmi les suggestions, rendre hommage à ceux et celles qui ont fait l'histoire de la commune ou de la Bretagne. Parmi les noms cités, Nominé premier roi de Bretagne ou encore Anne de Bretagne, mais autre initiative intéressante proposée : le bilinguisme pour les plaques des rues. En effet cette commune est située en pays bretonnant et 12% des élèves apprennent aujourd'hui le breton. Voilà des façons simples de mettre en valeur nos racines.

Interdiction par la ville de Bruxelles de manifestation le 11 septembre

La ville de Bruxelles a interdit la manifestation prévue le 11 septembre prochain contre l'islamisation de l'Europe. Cette interdiction va à l'encontre du droit constitutionnel de se rassembler pacifiquement. On ne peut que condamner une telle interdiction car dans un "pays" où l'on peut manifester contre l'église catholique sans aucun problème, dans un "pays" où l'on peut mettre en valeur sur la voie publique les pratiques sexuelles les plus délirantes, dans un pays où plus de 2.000 personnes peuvent se mobiliser en 24 heures et manifester, sans aucune autorisation, contre les caricatures de Mahomet... il n'y a pas de raison qu'on ne puisse manifester contre l'islamisation de l'Europe. Rappelons enfin que la liberté de manifester doit être garantie par les autorités et que ce sont les éventuels contre-manifestants violents qui devraient être pénalisés et pas le contraire. Mais il est vrai qu'il y a longtemps que l'état de

droit est devenu l'état du droit du plus fort. Faisons confiance au peuple flamand et à sa détermination.

Vin de Pays des Marches de Bretagne

Le 12 Mai 2007, paraissait au journal officiel le décret fixant les conditions de production des vins de Pays du Val de Loire. Après la fusion du CIVN (Conseil Interprofessionnel des Vins de Nantes) avec InterLoire (interprofession Touraine, Anjou, Saumurois) qui voit le Muscadet devenir AOC Val de Loire, c'est au tour des Vins de Pays Nantais et du Pays de Retz de perdre leur identité. Entrés en contact avec le Syndicat des Vins de Pays du Val de Loire dont le siège est à Angers, ceux-ci nous ont confirmé l'obligation de mentionner *Vin de Pays du Val de Loire* et l'interdiction de mentionner *"Vin de Pays des Marches de Bretagne"* sur l'étiquette. Seule sera acceptée cette dénomination sur une contre étiquette et dans un texte. On sait, après l'affaire du Vin Breton, le zèle de certains fonctionnaires de la répression des fraudes à engager des poursuites contre les vigneronnats qui mentionnent l'origine bretonne de leurs vins. Il est donc à craindre qu'à l'avenir il soit de plus en plus difficile d'afficher pour les vigneronnats et négociants l'identité bretonne de ces vins. Depuis quelques années, des restrictions avaient été imposées et il était devenu obligatoire de mentionner *"Vins de Pays des Jardins de la France"* et suivi seulement après de *"Marches de Bretagne"*. C'est la première fois dans toute l'histoire des vignobles de l'Hexagone qu'un vignoble perde son identité et soit intégré dans une région avec laquelle il n'a aucun lien. La crise grave que traverse la Loire a de nombreuses cessations d'activité, de belles et anciennes maisons de négoce nantaises en dépôt de bilan ont sans doute comme facteur favorisant cette perte d'identité qui a fait le succès du Muscadet à l'export et notamment outre Manche, sans parler des consommateurs bretons qui s'identifiaient à "leur vin". La région des Pays de la Loire a largement subventionné toutes ces initiatives professionnelles avec une certaine complicité entre responsables politiques locaux et responsables professionnels. Il faut par tous les moyens débromiser la "Loire-Atlantique". Saluons l'association *"Gwin Gwenn"* qui s'oppose à toutes ces provocations de l'administration française.

Pour l'honneur de Cadoudal

samedi 4 août 2007, les militants de la kevrenn bro-ereg, rejoints par les responsables du bureau politique d'ADSAVI, s'étaient donné rendez-vous à quiberon, au pied de la statue du général hoche. erigée il y a presque un siècle (105 ans exactement) à la demande des pouvoirs publics français, elle se veut un hommage au combattant de la révolution, mais le général républicain trône aujourd'hui sans partage sur la place principale de quiberon face à la grande plage. car les morts du camp adverse n'ont, eux, après deux cents ans toujours pas droit à une reconnaissance officielle ! seules quelques initiatives privées permettent aux bretons de se souvenir des souffrances endurées par leurs ancêtres au cours de cet épisode sanglant.

Gweltaz Jaffretol, pennkevrennour Bro-Ereg



Il y a trois ans, une association d'Auray a fait réaliser une statue de Georges Cadoudal. L'effigie de bronze du général chouan devait prendre place dans le parc attenant au manuscrite le jour du bicentenaire de son exécution. La mairie d'Auray s'étant formellement opposée à l'installation de la statue, cette dernière attend toujours un endroit qui puisse l'accueillir, à la grande colère et frustration des Bretons privés d'une partie de leur histoire. C'est pour dénoncer ce scandale que les militants d'ADSAVI, le parti du peuple breton, étaient présents devant la statue du général Hoche. Après avoir déployé une banderole dénonçant les falsifications de notre histoire opérées par la république française, l'élève-repreneur d'ADSAVI, Frederic ar Boulder, a pris la parole devant les Quiberonnais et les touristes, d'abord surpris puis visiblement intéressés, pour expliquer les raisons de leur présence en ce lieu. Le discours terminé sur un vibrant *"Bro Goch Ma Zadoù"*, l'hymne national breton, les patriotes se sont répandus dans les rues de Quiberon pour distribuer un tract explicatif, ainsi qu'un autre sur l'indépendance de la Bretagne, tout en rappelant l'histoire locale fort peu connue.



L'accueil fut excellent, même chez les touristes de passage. Les Bretons rencontrés se sont souvent montrés fort contents que des gens soient là pour honorer leur histoire. En fin d'après-midi, les adversaires ont migré vers Auray où la statue du héros et martyr national, Georges Cadoudal attend toujours de prendre place. Devant la mairie dirigée par monsieur Michel Le Scourneau, communiste, les militants ont entamé le *Bro Goch* tandis que les dirigeants d'ADSAVI prenaient contact avec les responsables municipaux. Enfin, ils sont allés à nouveau à la rencontre de la population, dans tout le centre ville d'Auray ainsi que dans le petit port de Saint-Goustan où l'accueil fut le même qu'à Quiberon. Aucun esprit grincheux adepte inconditionnel du tricolore n'a été rencontré! Cette journée a donc été extrêmement gratifiante pour le combat en faveur de la vérité, du respect de nos morts, de la Bretagne. Plus de 1 000 tracts ont été distribués. Les Bretons ont découvert des militants honnêtes décidés à faire respecter leur peuple et sa mémoire. Les liens qui se sont noués ne resteront pas sans lendemain, d'autant que cette action n'est pas une fin, mais un début. ADSAVI continuera à dénoncer le scandale de la "mémoire interdite", digne des pires régimes totalitaires, jusqu'à ce que justice soit rendue à notre Histoire !

Contrairement à son habitude, la presse régionale s'est fait l'écho de la manifestation d'Auray (Ouest-France du 16 août 2007).



# Koad Keo, renaissance d'un bijou marial

1937-2007, soixante dix ans déjà qu'était, au cœur des monts d'Arrée, reconstruite la chapelle dédiée à notre-dame de Koad Keo, sur cette belle épopée, qui suscita une réelle ferveur chrétienne et bretonne de tous ceux qui la vécurent, il y aurait beaucoup à écrire. Nous n'en donnons ici qu'un trop bref aperçu.

**Youenn Caouissin**

part d'entre elles<sup>(1)</sup>. Un abandon déjà ancien qui allait de pair avec l'abandon de la pratique religieuse. "Les chapelles de Bretagne sont des pages de l'histoire de notre race accrochées à leurs murs croquants", disait-il. Par amour pour ces pages de l'histoire de son peuple, par amour de Dieu et de sa Mère, il va aussi se faire bâtisseur. Mais ce sera, espérait-il, pour, une fois reconstruites, y faire entrer à nouveau ses paroissiens. Tâche presque surhumaine dans une région réputée "rouge". De toutes les chapelles, celle de Koad Keo va être la plus emblématique de son œuvre de restaurateur. La chapelle, du moins ce qu'il en reste à l'époque, date de 1388, et n'est plus qu'un informe amas de pierres enfouies sous les ronces. Mon père, Herry Caouissin, alors tout jeune secrétaire de l'abbé Perrot, écrit dans ses souvenirs<sup>(2)</sup>: "Un soir de novembre 1932, en compagnie de l'abbé Perrot, je visitais les ruines. Je restais médusé devant le projet gigantesque qu'il avait en tête: ressusciter ce sanctuaire marial des

Monts d'Arrée. Je ne pouvais croire qu'il y ait là une nef de 28 mètres de long sur onze mètres de large et des murs de plus de 5 mètres de hauteur". Alors, l'abbé Perrot, toujours vêtu de sa légendaire cape noire, d'un geste décidé écarta de son bâton les broussailles tel Alan Barbe Torte dans les ruines de la cathédrale de Nantes et dit: "Un jour je les releverai", et il tint parole. D'autres que lui n'auraient même pas prêté le moindre intérêt à ce "tas de cailloux", fruit lamentable et sacrilège de trois démembrements successifs. Ce que la soldatesque haineuse et avinée de la Terreur avait "épargné", un notaire arriviste de l'Empire va en achever la destruction presque totale, prenant les pierres les plus remarquables pour construire sa luxueuse maison de Scrignac. Mal lui en prit, par deux fois elle sera la proie des flammes. En 1924, l'historien et archéologue Louis Le Guenneq exécutera un dessin éloquent des pauvres ruines restantes<sup>(3)</sup>. En 1925, la municipalité de Scrignac met en vente le terrain et les derniers vestiges pour la somme de 10.000 F. L'industriel Roman Bolloré emportera l'adjudication. Les ruines démontées vont servir à la construction de la chapelle Ste Thérèse de Cascade en Scaër. Le calvaire sera remonté au moulin à papier en Ergué-Gaberic. La croix du petit cimetière sera transportée dans la cour du couvent des religieuses de St Augustin de Malestroit. L'abbé Perrot apporta un soin particulier, une affection, un amour extrême à Koad Keo. Ce n'était pas pour lui une banale chapelle. C'était un des sanctuaires mariaux les plus célèbres de Cornouaille. Un sanctuaire qui fut aussi célèbre que Landévenec, Boquen, Bon Repos ou le Relecq, pour ne citer que ces abbayes. Un sanctuaire qui ravagé par la guerre de Succession du Duché de Bretagne, eut le privilège de bénéficier d'une "Bulle" (décret papal scellé de plomb) émanant du pape Clément VII (12 janvier 1388) afin de favoriser sa reconstruction. Un sanctuaire où vinrent prier le Duc Jean V et Anne de Bretagne qui avaient en charge les destinées de leur Patrie. Un sanctuaire où la noblesse bretonne aimait y célébrer ses mariages. De ce passé prestigieux, il ne restait rien...

Sont inscrits en totalité sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques la chapelle de Koad Keo et son placître. Présentant en effet au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison de leur caractère représentatif du courant de renouveau de l'art sacré en Bretagne au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.



## WAR RAOK

LA VOIX DE LA NATION BRETONNE — mouezh breizh

### Une chapelle entièrement nouvelle

Des ruines, on ne pouvait espérer la moindre restauration. Une construction nouvelle s'imposait. L'abbé Perrot confia le projet à l'architecte James Bouillé, ami de longue date, et président de l'Atelier Breton d'Art Chrétien (du Drollen). De 1934 à 1937, il va travailler sur plusieurs plans, les remanier, avec toujours le souci d'être fidèle à la tradition architecturale religieuse bretonne, mais projeté sur notre époque. Le résultat final sera superbe. Koad Keo sera par excellence le prototype inégalé, même encore aujourd'hui, de la chapelle bretonne moderne inspirée par le sens du beau, du sacré, parfaitement intégrée dans son environnement de verdure. Ces plans constituaient les ébauches d'un bien plus vaste projet destiné au Pavillon de la Bretagne de l'Exposition Universelle de Paris en 1937, et ce dans le cadre d'un concours d'architecture lancé à cette occasion. Malheureusement le projet de James Bouillé ne sera pas retenu<sup>(4)</sup>. Pendant que James Bouillé travaille sur les plans, l'infatigable recteur se met en campagne, lançant en toutes occasions des appels, notamment lors des Bleun-Brug, organisant fêtes et manifestations culturelles. Il va rédiger un remarquable historique de la chapelle<sup>(5)</sup>, écrire spécialement au bénéfice de Koad Keo deux pièces de théâtre: "Distro laouen an Itron Varia da Goad Keo" et la Passion "d'an Aotrou Christ". Il chargera mon père de diriger la petite troupe théâtrale de Scrignac, à l'époque, la meilleure de Cornouaille. Citons aussi sa prière à Notre-Dame de Koad Keo, une longue gwerz de quinze couplets divisée en trois époques, et sa très belle prière pour la Bretagne "Pedenn evit Breizh".

Un des très nombreux bienfaiteurs sera Roman Bolloré. Il va aider au financement, faire don du terrain, restituer l'ancien pavage et de nombreuses pierres. Il va offrir l'une des trois cloches dont il sera le parrain et qui portera son prénom. Sur une aquarelle de James Bouillé de 1935, on remarque la présence de l'ancien calvaire. Monsieur Bolloré avait-il l'intention de le ramener à Koad Keo? C'est en tout cas ce qu'espérait l'abbé Perrot. Ce dernier sera souvent sur le terrain, n'hésitant pas à l'occasion à retrousser ses manches, à salir sa soutane. Par son charisme, il va entraîner derrière lui ses "chers enfants



spirituels", leur communiquant sa foi, son incommensurable amour de la Bretagne. Sa joie sera grande lorsqu'il verra de rudes paysans et ouvriers de Scrignac et des communes voisines, qui pourtant avaient depuis longtemps "tourné le dos à Dieu et à sa Mère", venir avec leurs tombereaux, leurs chevaux lui proposer des journées de charrois. Une aide précieuse tant il y avait des tonnes de pierres à évacuer. Une autre joie de l'abbé Perrot sera de faire visiter le chantier à de nombreuses personnalités celtiques (notamment galloises, irlandaises) et flamandes qui lui apporteront leur soutien. Les temps de joie, de peines, de fatigues, de déceptions parfois, mais aussi de beaucoup d'espérances, vont alterner et en cinq ans la chapelle sera bâtie. Les grandes dates seront:

Le 6 avril 1933, bénédiction de la nouvelle statue de Notre-Dame de Koad Keo, œuvre du sculpteur morlaisien Chausis d'après le dessin du peintre Yves Floc'h. L'ancienne avait disparu à la révolution française.

Le 15 août, au milieu du chantier débutant, premier pardon depuis 1896 renouant ainsi avec la tradition. Dès lors, les pardons auront lieu chaque année. Le dimanche 23 juin 1935, pose et bénédiction de la première pierre dans laquelle est inséré un parchemin dont le texte rédigé par l'abbé Perrot est le suivant: "Er bloaz 1935 d'ar sul 23 a vis mezeven, goude beza kanet gousperioù kenia Sant Iann vadezour, an Aotrou Bizez person Huelgoat e ano an Aotrou Duparc, escob Kemper ha Leon, beniget maen kenta chapel nevez Koad Keo. An Itron Varia eo he deus he-sunan dibabet al lec'h distro se oupenn mil bloaz a zo evit beza enoret ennañ da virviken. Hag an Aotrou Dowe en deus adsavel d'ez e enañ adarre he zi ne our den evit ar pedvet gwech, gant skouzell eun nebeut amañ warlerc'h"<sup>(6)</sup>. L'abbé Perrot demanda à mon père d'orner le parchemin d'entrelacs celtiques et de le calligraphier de la même façon. "Alors que j'écrivais la liste des bienfaiteurs, je lui fis remarquer qu'il ne s'était pas nommé". Il me répondit: "Je signerai avec les autres". Il signa "Perrot, person Scrignac". Pourtant, s'il y avait bien une personne à nommer en premier, c'était bien lui. Ce effacement de sa personne soucieux de toujours mettre les autres à l'honneur, c'était tout l'abbé Perrot<sup>(7)</sup>. Le 3 mai 1937, derniers appels pour la chapelle publiés dans toute la presse amie et sous forme d'un tract. Le 30 septembre 1938, jour de la St Michel, Monseigneur Duparc vint, assisté de 30 prêtres, consacrer le grand autel extérieur dans lequel sont enchâssées des reliques de Saints bretons. Désormais, l'abbé Perrot va pouvoir se

## WAR RAOK

LA VOIX DE LA NATION BRETONNE — mouezh breizh

Souscription pour la reconstruction de la Chapelle de N.-D. de Coatquéau

N° 11591



N. B. — La 15 août un cadencem sera distribué pour chaque cent-  
net souscrit.

consacrer à l'embellissement et cela va être l'œuvre des *Seiz Breur*. Vitraux du verrier Job Guevel (1942), grand Christ extérieur de J.-Ch. Le Bozec (1942). Sur le fronton de la porte, deux dates gravées, celle de la première et antique chapelle (937) sur les ruines de laquelle fut reconstruite celle de 1388, et la date d'achèvement de la nouvelle, 1937.

Des dates symboles

Dès 1934, l'abbé Perrot se soucia de retrouver dans le petit cimetière de Koad Keo les restes de son prédéceseur, l'abbé Klaoda Jégou assassiné en 1797 par les sans-culottes locaux. Les ayant retrouvés et authentifiés, il demandera à mon père de descendre dans la fosse et de les recueillir. Il fera faire par Le Bozec un gisant de granit d'après un dessin de James Bouillé (1942), dans lequel ses restes seront enchassés<sup>10</sup>. L'abbé Perrot ne se doutait pas que neuf ans plus tard, sur les mêmes lieux, dans les mêmes circonstances, il serait lui aussi assassiné par les terroristes FTP communistes, dignes héritiers des terroristes porteurs de piques. Le 17 mai 1896 était enterré à Koad Keo Yves Kervoelen, 17 ans. Ce fut le dernier enterrement. Quarante-six ans plus tard,

le 15 janvier 1943, le glas sonne à nouveau pour celui qui avait relevé de ses ruines "la maison de la Mère de Dieu", unissant dans le même martyre et reposant de chaque côté d'elle, ses deux derniers recteurs.

Le 3 mars 1792, l'abbé Bernard recteur de Scrignac est emprisonné avec ses deux vicaires au château de Brest pour avoir célébré clandestinement un mariage à Koad Keo. Ils mourront en prison à Quimper le 17 juin 1793. Le 27 octobre suivant, l'abbé Le Coz recteur de Poullouen bénissait clandestinement le double mariage de Pierre Thépaut avec Jeanne Le Pors, et de Michel Thépaut avec Anne Le Floc'h. Arrêté, il sera guillotiné à Brest le 13 mars 1794. Ce seront les trois derniers mariages célébrés. Cent quarante-six ans plus tard, le 4 janvier 1939, l'abbé Perrot dira la messe de mariage et bénira l'union d'Herry Caouissin avec Jeanne Louise Leclerc. Quatre ans après il tombe sous la balle d'un criminel mandaté. Depuis lors ni obsèques ni mariage n'auront été célébrés à Koad Keo. Les cinq derniers recteurs de la chapelle auront, par leur sang versé, écrit le Martyrologe de Koad Keo.

SOURCES & NOTES

- 1) Lire, "Le patrimoine breton en danger", *War Raok* n°18.
- 2) Souvenirs de H. Caouissin : "An aotrou Perrot a gome atao".
- 3) *La Bretagne Monumentale*, ouvrage magistral sur les monuments bretons.
- 4) Le Pavillon de la Bretagne avait la volonté, suivant ses concepteurs, de représenter une Bretagne moderne, hors des vieux clichés d'une province de folklore, mais fidèle à sa culture, ses traditions. Le Pavillon sera aussi l'apothéose de l'œuvre des *Seiz Breur*. Ce sera, avec celui de l'URSS de l'Allemagne, de l'Italie, le plus beau pavillon. Pendant ce temps là, celui de la France était, à la veille de l'ouverture de l'Exposition, dans des conflits sociaux.
- 5) Plaquette "Gwerz hag Istor Koad Keo" de l'abbé Perrot. (Scrignac, édition Feiz ha Breiz 1933).
- 6) Traduction : "En l'an 1935, le dimanche 23 juin, après avoir chanté les premières vêpres de St Jean-Baptiste, Monsieur Bizien, curé de Huelgoat, au nom de Mgr Duparc évêque de Quimper et du Léon, a béni la première pierre de la nouvelle chapelle de Koad Keo. C'est Notre-Dame qui choisit elle-même ce beau site il y a plus de mille ans pour y être honorée à jamais et c'est Dieu qui lui a relevé sa maison, nul ne sait pour la quantième fois avec l'aide de quelques bonnes personnes dont les noms suivent...". Nous ne pouvons donner ici la liste car il n'y a pas que "quelques personnes". Il y en a beaucoup.
- 7) Souvenirs de H. Caouissin : "An Aotrou Perrot a gome atao".
- 8) Les FTP, de rage, croyant avoir affaire au tombeau de l'abbé Perrot, tenteront à coup de marteaux de briser le gisant. On peut encore en voir des traces sur le visage. C'est aussi pour cette raison que la croix celtique "Doue ha Breiz" de granit ne sera installée sur la tombe que 10 ans après sa mort, alors que mes parents la firent exécuter en 1944 par Jean Donnart, sculpteur marbrier à Landerneau.



C. GUYON/PHOTODISC

C. GUYON/PHOTODISC

# La question des minorités hongroises : historique, enjeux et perspectives

Trianon est un nom damné qui résonne sinistrement depuis 87 ans dans la mémoire de millions de hongrois. Quel rapport entre cette dépendance du château de versailles et le peuple hongrois ? un traité de "paix" signé le 4 juin 1920 et qui consacra le démembrement de la Hongrie au terme de la première guerre mondiale.



Budapest

La folie du Diktat de Trianon

par Nicolas de Lamberterie, Président du HVIM France

Avec 72% du territoire hongrois livré à l'étranger, ce sont 5 millions de Hongrois qui sont arrachés de leur pays et qui deviennent des citoyens de seconde zone dans des pays nouvellement constitués : Tchéco-slovaquie, Yougoslavie et Roumanie agrandie. S'il est exact que de nombreux non-Hongrois vivaient dans la Hongrie d'avant Trianon, et qu'au regard du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" il était envisageable de rattacher certains territoires hongrois à d'autres pays, l'exagération des vainqueurs a créé, pour reprendre le mot du journaliste français Henri Pozzi, plus d'injustices qu'elle n'en a corrigées. Les autres facteurs, tels que la cohésion géographique ou économique ou l'équilibre géopolitique assuré par le royaume de Hongrie pendant un millénaire n'ont bien évidemment pas non plus été pris en compte (le Président Wilson savait-il seulement placer la Hongrie sur une carte d'Europe ?). Un exemple valant

mieux qu'un long discours, en voici un qui démontre l'absurdité des dispositions du Traité de Trianon : l'attribution à la Tchéco-slovaquie de la ville de Kassa (Kosice, désormais deuxième ville de Slovaquie). Réclamée par les représentants tchèques, les incontestables et francs-maçons Benes et Masaryk, les Hongrois protestèrent que cette ville, fondée par la Hongrie, était peuplée de Hongrois. Deux commissaires américains "indépendants" furent envoyés à Kassa pour étudier la question, et leur éditante conclusion indiquait qu'il n'y avait pas un seul Hongrois à Kassa... Comment un tel constat était-il possible ? Les deux émissaires "américains" étaient en réalité deux tchèques très récemment naturalisés... Autre disposition délicate du Traité : l'armée hongroise est limitée à 35.000 hommes. En comparaison l'ar-

mée roumaine en compte 280.000, la yougoslave 185.000 et la tchéco-slovaque 162.000. La guérilla dirigée par Pál Pronay, à la tête de la *Rongyos Gárda*, permettra d'arracher une consultation référendaire dans la ville de Sopron en décembre 1921. Sopron votera massivement pour le rattachement à la Hongrie. Ce sera hélas la seule consultation effectuée avec celles de quelques régions de Prusse, les alliés ayant vite compris que leurs iniques brocolages des frontières s'opposaient à la volonté des peuples. De nombreux Hongrois fuiront leur "nouveau" pays, certains vivant entassés misérablement dans des wagons des gares de Budapest. La Hongrie de l'entre-deux-guerres, dirigée par l'Amiral Horthy, tentera de récupérer les territoires perdus à Trianon, ou tout du moins ceux peuplés très nettement de Hongrois. Elle y parviendra partiellement de 1938 à 1941 au prix d'une alliance avec les régimes fascistes, ce qui la conduira dans les abîmes de la guerre et de la défaite de 1945. Le Traité de Paris, conclu le 10 février 1947, lui réimposera les frontières du Diktat de Trianon. Après 1945, l'exode prend une



Fête donnée, en présence de l'amiral Horthy, à l'occasion du rattachement de la Transylvanie à la Hongrie, en août 1940.

minorités d'Ukraine sont massées à la frontière hongroise. La taille de l'Ukraine fait que ce pays n'a pas le sentiment d'être menacé par le petit bloc ethnique hongrois, et le voit au contraire comme une passerelle vers l'Europe centrale et l'Union Européenne. La situation est en revanche plus tendue en Slovaquie, en Roumanie et en Serbie, pays qui se sentent "menacés" dans leur unité nationale par leurs importantes minorités hongroises (mais personne ne les a forcés à les annexer, est-il important de rappeler).

**La Slovaquie :** peuple sans nation jusqu'en 1990, en dehors du court intermède 1939-44 sous influence allemande, la Slovaquie perçoit comme une véritable menace la présence de plus de 500.000 Hongrois (10% de la population totale) sur tout le sud de son territoire. La crainte de cette "Hongrie irrédente" exacerbe la haine anti-hongroise des nationalistes slovaques, dont l'axe principal est le rejet de la minorité hongroise. Au gouvernement depuis un an, les nationalistes slovaques du SNS de Jan Slota investissent régulièrement les Hongrois. Des agressions physiques ont parfois eu lieu, notamment l'agression d'une jeune étudiante hongroise en août 2006 qui avait entraîné une manifestation du *HVIM* à Bratislava, et une interdiction de territoire de 5 ans du territoire pour le leader du *HVIM*, Toroczka László. Un parti hongrois, qui fait environ 10% des voix, représente les Hongrois au Parlement, mais l'évolution récente de ce mouvement est inquiétante : il serait en phase de nommer un vice-président slovaque, ce qui semble pour le moins curieux pour un parti ethnique, tandis que le projet d'une région autonome pour les régions hongroises a été ren-

voyé aux calendes grecques.  
**La Serbie :** très certainement la zone la plus difficile pour les minorités hongroises. La proportion de hongrois en Voïvodine est passée de 28% à 14% en moins d'un siècle, et la baisse se poursuit. Les raisons sont multiples : certains ont fui la guerre, d'autres les persécutions diverses (le cas d'un ami ayant récemment fui la Serbie ne saurait être davantage exposé dans ces colonnes), d'autres la misère alors qu'à quelques kilomètres de là la Hongrie prospère et fait partie de l'UE. L'arrivée massive de réfugiés serbes du Kosovo, remplacés dans les régions à forte densité hongroise (était-ce un hasard ?) n'a fait qu'aggraver les tensions hongro-serbes : les Serbes, qui risquent de perdre leur Kosovo natal sont prêts à tout pour garder une main de fer sur la Voïvodine, tandis que les Hongrois se voient menacés et que leurs écoles en langue hongroise se réduisent à peu de chagrin. Les violences policières, loin d'être des jérémiades droitsdelhommesques de quelques affabulateurs, sont une réalité vécue par les militants identitaires hongrois de Voïvodine, comme en témoigne cette photo du responsable du *HVIM* de Szabacka (*Szabotica* en serbe), tabassé en 2004 par la Police. Il vient de se faire à nouveau passer à tabac par la Police serbe<sup>6)</sup> pour avoir, alors que la loi le lui permet, décliné son identité dans sa langue. Emmené au commissariat, tabassé, il s'est évanoui et a été escorté à l'hôpital... L'avenir s'annonce rude pour les identitaires hongrois de Voïvodine.

**La Roumanie :** c'est ici que se trouvent les haines les plus ancrées, et on se

demande bien si celles-ci seront un jour surmontées. Pour les Hongrois, la Transylvanie est le berceau de leur nation ; c'est là aussi que la Hongrie a continué d'exister culturellement pendant les 150 ans d'occupation ottomane de l'essentiel du territoire hongrois. Du point de vue roumain, la Transylvanie était peuplée par des Daces (ancêtres des roumains) jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, et la présence hongroise n'est qu'une spoliation millénaire réparée par le juste et équilibré Traité de Trianon... En ce qui concerne les répartitions ethniques, il y a des blocs ethniques aux frontières notamment autour de Nagyvárad (Oradea), et il y a surtout le Székelyföld (Pays des Sicules, les sicules étant une ethnie magyare vivant dans cette région montagneuse) qui couvre de nos jours trois départements de l'état roumain peuplés, en plein cœur du pays, de plus de 90% de Hongrois.

Le Conseil National des Székely, a organisé avec l'aide du *HVIM* de nombreux référendums locaux en faveur de l'autonomie de cette région. Ils ne sont bien évidemment pas reconnus par l'état Roumain, dont la Constitution ne saurait souffrir d'atteinte au caractère unitaire de l'état (vieille rengaine jacobine...). Cette démarche est appuyée par László Tökés, le pasteur d'origine hongroise qui a mené les émeutes de Temeşvar contre le pouvoir bolchevique en 1989 ; il sera candidat aux prochaines européennes, contre le parti hongrois modéré de Roumanie qui ne veut pas faire avancer ce dossier de région autonome, bien que le temps presse en raison des déplacements de populations roumaines de plus en plus importants dans la zone).

**Quel avenir pour les minorités hongroises ?**

Quel avenir bâtir pour ces Hongrois de "l'extérieur" ? Le danger premier est la disparition à terme ou l'assimilation de ces communautés vivant sur la terre millénaire de leurs ancêtres. Si la modification des frontières pouvait, au moins dans le cas des blocs ethniques massés aux frontières, être une ambition tentante, cela n'en est pas moins un projet sur-réaliste qui n'a aucune chance d'aboutir et conduit invariablement à l'impasse. Si la "Grande Hongrie" est un symbole que l'on croise encore très couramment chez les patriotes hongrois, il ne faut d'ailleurs pas forcément l'assimiler à un "Mindent Vissza !" ("tout de retour" en

traduction littérale). Ce symbole reste avant tout celui de la grandeur passée de la Hongrie à laquelle les Hongrois restent attachés ; ils ne veulent ni oublier de faire rappeler que le Traité de Trianon a été une grave injustice, ni oublier que le patrimoine historique de leur pays s'étend au-delà des frontières actuelles. La solution d'avenir semble plutôt être la création de régions autonomes pour les zones majoritairement hongroises, sans modifications de frontières. A cet égard, la région autonome du Sud-Tyrol italien, peuplée de germanophones, semble être un modèle sur lequel les Hongrois entendent s'appuyer pour formuler des revendications similaires. C'est notamment le cas du *HVIM* (*Hatvanégy Vármegye Ifjúsági Mozgalom* : Mouvement de Jeunesse des 64 Comtés, en référence aux 64 Comtés de la Hongrie d'avant Trianon). Fondé en 2001 par László Toroczka<sup>4)</sup>, 29 ans, le *HVIM* cherche à regrouper tous les jeunes Hongrois du bassin des Carpates et organise des actions aussi bien politiques que culturelles. Il organise aussi des collectes de livres pour les écoles hongroises qui n'ont plus de subventions : c'est ainsi que l'été dernier, 55.000 livres ont été envoyés en Voïvodine (où il milite également pour la création d'une région autonome<sup>5)</sup>). Il organise également un festival nationaliste d'une semaine chaque année près de Budapest qui enregistre plus de 8.000 entrées, le *Magyar Sziget*<sup>6)</sup> ("île hongroise"). Le *HVIM* a également organisé le 4 juin 2006 une manifestation à Versailles et un concert de musique identitaire dans le Château de Trianon, là même où avait été signé le Traité 86 ans plus tôt !

De nombreuses autres organisations luttent également pour la sauvegarde de l'identité des minorités hongroises. On peut notamment mentionner la Fédération Mondiale des Hongrois qui a soumis un référendum populaire en décembre 2004 visant à accorder la double-nationalité aux Hongrois de souche coupés du pays par le Traité de Trianon. Bien qu'il y ait eu une majorité de "Oui" (51,6%), le scrutin n'a pu être validé en raison d'une trop faible participation : une cruelle désillusion pour tous les Hongrois de l'extérieur, qui ont vécu un "second Trianon" avec le sentiment d'être abandonnés par leur propre peuple, et doublement apatrides (étrangers dans le pays dans lequel ils vivent, et étrangers en Hongrie). Bien que le coup ait été dur à encaisser, il n'a pas entamé la détermination des identitaires hongrois. Bien leur en prend, car seuls ou presque contre tout et contre tous, ils ont encore du "pain sur la planche".

**NOTES :**

- 1) [www.hvim.fr](http://www.hvim.fr) Voir la troisième page pour plus d'informations sur le HVIM.
- 2) [www.maki.hu/kiadvanyok/ethnicgeographcomentisintro.html](http://www.maki.hu/kiadvanyok/ethnicgeographcomentisintro.html)
- 3) [www.hvim.hu/hirek/subotica\\_francais\\_070513.pdf](http://www.hvim.hu/hirek/subotica_francais_070513.pdf)
- 4) [http://fr.wikipedia.org/wiki/László\\_Toroczka](http://fr.wikipedia.org/wiki/László_Toroczka)
- 5) <http://www.hvim.hu/hirek/rmd.pdf>
- 6) [http://hvim-france.hautefort.com/files/Tract\\_Magyar\\_Sziget.pdf](http://hvim-france.hautefort.com/files/Tract_Magyar_Sziget.pdf)

Manifestation du HVIM à Bratislava contre les violences anti-hongroises : Toroczka László est arrêté et interdit de territoire slovaque pour 5 ans.



**WAR RAOK**

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

**WAR RAOK**

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

# Saint-Aubin-du-Cormier : la fin de l'indépendance bretonne

On ne pouvait décemment passer sous silence cette grande page de l'histoire de la Bretagne après avoir consacré quelques lignes à la ville de Fougères, à son passé prestigieux et à l'un des grands défenseurs des libertés bretonnes, Armand de la Bouërie. En effet, à quelques kilomètres du superbe château historique, la bataille dite de saint Aubin du Cormier, où s'affrontèrent l'armée française et l'armée bretonne, marque, par la défaite de notre armée, la fin de l'indépendance de notre patrie.

### Une situation politique confuse

On connaît l'homme qui s'est juré d'annexer la Bretagne au royaume de France. Cet homme qui convoite la nation bretonne, très actif, autoritaire, violent, opportuniste, despote, c'est Louis XI. L'attitude de Louis XI à l'égard de la Bretagne est totalement injuste. Notre pays n'a jamais souhaité la guerre, bien au contraire. Le fourbe roi de France, il n'y a pas d'autre terme, cherche tout d'abord à miner l'autorité ducale et y parvient en plaçant à des postes importants des auxiliaires précieux, c'est-à-dire de véritables traîtres, dans la personne d' Amaury d'Acigné, évêque de Nantes. Celui-ci sera exilé par François II et se réfugiera



Le duc François II.



Anne de Beaujeu.

par Anna Lossouarn

à Angers. On peut considérer que jusqu'en 1465, la lutte reste sur le terrain juridique, mais François II, secrètement se prépare à la guerre. François II (1458-1488), fils de Richard, le plus jeune frère de Jean V, a vingt-deux ans à son avènement sur le trône de Bretagne. À l'intérieur du duché de Bretagne deux parties se disputent l'influence. D'un côté le chancelier de Bretagne, Guillaume Chauvin, agent de Louis XI tout acquis à la France, et de l'autre Pierre Landais, trésorier général et partisan d'une farouche résistance au roi de France. Il considère en effet qu'une alliance, voire une entente, avec Louis XI serait une véritable soumission. Chauvin est arrêté le 5 octobre 1481 pour trahison et conspiration avec les ennemis de la Bretagne. Il meurt en prison le 5 avril 1484. Puis c'est Pierre Landais qui doit affronter la justice, parodie de justice, véritable procès politique où il sera condamné à mort. Il faut souligner que Pierre Landais, grand ministre, fut un exemple du caractère national de la lutte entre la Bretagne et la France. Il meurt le 19 juillet 1485. Dans

un tel climat, François II réunit les Etats de Bretagne à Rennes le 8 février 1486 et fait reconnaître sa fille, Anne de Bretagne, héritière du duché.

### Les grandes manœuvres avant la confrontation finale

Nous avons vu précédemment que jusqu'en 1465 la lutte reste uniquement sur le terrain juridique. Mais très rapidement la Bretagne entre dans la Ligue du Bien public. C'est une coalition des Bretons féodaux français qui se dressent contre la politique centraliste de Louis XI. Le 16 juillet 1465, après la bataille de Montthéry, à laquelle les Bretons ne participent pas, Louis XI consent à traiter. En 1467 les Bretons reprennent une partie de la Basse-Normandie pour le compte de leur allié le comte Charles de Valois. Malheureusement ils ne peuvent s'y maintenir, arrêtés par le maréchal de Lohéac. Au même moment, Charles le Téméraire franchit la Somme, recommence la lutte, à laquelle la Bretagne prend part après la violation par le roi de France du traité de Conflans. En 1472, Louis XI attaque la Bretagne et s'empare de Machecoul, d'Ancenis et de la



Guerre. Louis XI est arrêté dans sa progression par Charles le Téméraire et par une armée anglaise débarquée de Calais. Nouveau traité que le roi de France signe à la hâte, traité de Senlis en octobre 1475. Ce traité restitue les places fortes occupées à la frontière de la Bretagne. 1477 : c'est la mort de Charles le Téméraire. François II reste seul face à un adversaire impitoyable. Il recherche alors, devant les menaces de plus en plus précises qui pèsent sur le duché, l'alliance de l'Angleterre et de Maximilien d'Autriche. 1483 : c'est la mort de Louis XI. François II se trouve débarrassé de son principal ennemi et adversaire, mais il doit maintenant compter sur une ennemie aussi redoutable, Anne de Beaujeu, régente du royaume sous Charles VIII. Mai 1487 : l'armée française occupe les villes d'Ancenis, Chateaubriant et Redon, Fougères puis c'est le tour de Ploërmel et de Vannes. Echec par contre sur Nantes où Anne de Beaujeu, devant le patriotisme des Bretons, est obligée de lever le siège de la ville. Certains

notables bretons, comme le Maréchal de Rieux, qui avaient fait le jeu de la régence, font volte-face. Les troupes fran-

Louis de la Trémoille.



### SERMENT DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER 8 MAI 1938

Dirag Doue, setu ma le :  
E koun ar Vretoned taer ha dirazaon  
a zo marvet amañ,  
bremañ 'zo pevar c'hant bloaz hanter  
kant...  
Evid ma adsave Breiz, ma Bro,  
bale'h ha kreñv,  
yac'h ha digabestr,  
TOUIN A RAN  
Da ren eur vuhez eenn ha glan,  
da ginnig d'am gouenn  
korf kulet,  
kalon dispont,  
ene dir,  
TOUIN A RAN  
da veza eur soudard leal,  
da ober pep labour a vo ficiet ennon,  
da senti hep mordo ont va fenn-rener,  
da veza prest dalc'hmat,  
da rei ma buhez pa vo ret,  
EVIT BREIZ DA VIRVIKEN.

Saint-Albin-an-Hilber  
8 a viz mae 1938.

### TRADUCTION :

Devant Dieu, voici mon serment :  
En souvenir des Bretons hardis  
et sans peur morts ici,  
il y a quatre cent cinquante ans  
pour que renaisse la Bretagne,  
ma Patrie,  
fière et forte,  
saine et libre.  
JE JURE  
de mener une vie droite et pure,  
d'offrir à ma race  
un corps fort,  
un cœur intrépide,  
une âme d'acier.  
JE JURE  
d'être un soldat loyal,  
d'accomplir toute tâche  
qui me sera confiée,  
d'obéir sans hésitation à mon chef,  
d'être toujours prêt  
POUR LA BRETAGNE A JAMAIS.



çaises sont repoussées un peu partout et c'est ainsi qu'en 1488 elles ne tiennent plus guère que Vitre, Clisson, La Guerche et Saint-Aubin-du-Cormier. Les années passent en escarmouches sans donner l'avantage à l'un ou l'autre camp.

### La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et la fin de l'indépendance

L'armée bretonne, le 24 juillet 1488, se porte au secours de Saint-Aubin-du-Cormier. Les forces en présence sont inégales. L'armée française, commandée par Louis de La Trémoille, est forte de 15 000 hommes, dont 5 000 Suisses, l'armée bretonne sous les ordres du Maréchal de Rieux ne peut opposer que 12 000 soldats, 6 400 Bretons, 3 500 Espagnols et Gascons, 800 lansquenets allemands, 400 Anglais, des Flamands... Une véritable armée européenne avant l'heure. Les Français portent sur leur armure ou sur leur hoqueton un croix



blanche. Les Bretons portent une croix noire et les Anglais une croix rouge.

La rencontre eut lieu le 28 juillet 1488 au nord-ouest de Saint-Aubin, sur la lande du bois Uzel. L'armée française est supérieure en nombre mais également en artillerie. L'armée bretonne, installée sur un coteau, aperçoit l'avant-garde de l'armée royale. La bataille s'engage dans l'après-midi et c'est vraisemblablement sur une faute de tactique que les cavaliers français bouleversent les rangs de l'armée bretonne avec ses cavaliers. Un nombre important de fantassins se font tuer en protégeant la retraite des troupes d'élite. Les prisonniers se font, le soir ducale, trancher la tête. L'armée bretonne est écrasée. Vainqueur, La Trémoille décide de mettre alors le siège devant Rennes, après avoir pris St-Malo et Dinan, mais hésite craignant de subir le même échec que devant Nantes. Il prend la décision de se retirer. François II, abandonné du côté anglais et sans espoir du côté de Maximilien, demande la paix. Mais la régente, Anne de Beaujeu, veut continuer la conquête de la Bretagne. Elle exige de François II le retrait des troupes étrangères. Le 10 août 1488, c'est le traité du Verger.

François II meurt le 9 septembre de la même année. Retenons de lui qu'il fut un défenseur des droits du peuple breton, droits de la nation bretonne qui ne constituaient pas un appanage de la couronne comme la Normandie ou la Bourgogne, mais un Etat indépendant. En une bataille de quelques heures et en raison d'un manque de discipline et de mésestime au sein de l'armée bretonne, une nation européenne, la Bretagne, perd son indépendance.

### Le souvenir

C'est en 1928 que des jeunes militants nationalistes retrouvent une des deux croix qui avaient été élevées en signe de souvenir et vraisemblablement abattues lors de la Révolution française. Cette croix est scellée sur un rocher au milieu de la lande et de la bruyère. Quelques années plus tard, en 1932, un groupe de militants bretons appose une plaque au pied de la croix redressée. On peut y lire : "Ar C'hallaoued trec'h d'ar Vretoned d'an 28 a viz gouere 1488. Dalc'homp sonj !". "6000 Bretons sont morts ici pour défendre l'indépendance bretonne". (Il ne s'agit pas, bien entendu, de la traduction bretonne). La lande de la cruelle rencontre devient alors un véritable lieu de pèlerinage et de recueillement. Ce sont les militants de *Breiz Atao*, puis du PNB qui vont chaque année rendre un vibrant hommage aux combattants et prononcent en breton le serment de fidélité. Pendant plusieurs années les autorités françaises interdisent le pèlerinage. Les militants nationalistes décident tout simplement de braver les autorités coloniales et les forces de police. Aujourd'hui il n'y a plus d'interdiction, même si la police continue à faire son relevé traditionnel. Les militants bretons, à l'instar d'ADSAV !, se retrouvent chaque année sur la lande, non plus face à la croix relevée en 1928, mais devant le nouveau mémorial, drapeaux claquant au vent. La Bretagne militante se souvient de ceux qui sont morts pour la liberté de notre patrie au soleil de juillet.



## Laissez-vous conter Fougères

A l'abri des hautes collines et sur un promontoire rocheux, enserré entre les marais et les méandres de la rivière du Nançon, s'élève au XI<sup>e</sup> siècle un château, simple donjon, bien défendu par de hautes palissades en bois.



Les seigneurs de Fougères sont maîtres du lieu.

par Kaelig Montauzier

au XI<sup>e</sup> siècle, alors que Raoul II refuse de se soumettre à Henri II Plantagenêt (roi d'Angleterre), le château est assiégé par ce dernier. Le donjon est finalement rasé en 1166 après avoir été valeureusement défendu. Raoul II, seigneur de Fougères, reconstruit avec obstination une vaste forteresse aux solides et hautes murailles de pierres hérissées de tours. Cet ensemble de tours est relié par une courtine (muraille qui relie deux tours successives).

Le deuxième château fort se dresse sur le même emplacement que le premier pour bénéficier des douves en eau. La place de Fougères est désormais pièce maîtresse dans les défenses avancées du duché breton. Et les seigneurs de Fougères restent fidèles au roi. En 1231, alors que Raoul III fait hommage de Fougères à Saint Louis (roi de France), Pierre de Dreux dit Mauclerc, époux de l'héritière de Bretagne (Alix de Bretagne) et en révolte ouverte contre le roi, s'empare de Fougères. L'armée du roi de France reprend la cité et est déterminée à en finir avec Mauclerc retranché à Saint-Aubin-du-Cormier (puissant château construit par celui-ci). A la mort de Raoul III en 1256, sa fille Jeanne de Fougères embellit sa ville et la fortifie. Le château trouve une vraie majesté avec la construction des grandes tours, *Mélusine* et *Gobelin*, et la cité, dotée de portes fortifiées, s'enferme dans un corset de remparts. Fougères

connaît la paix et la prospérité. Malheureusement pas pour longtemps. Dès 1307, la baronnie de Fougères est confisquée par Philippe le Bel (roi de France) et elle appartiendra, au fil du temps, aux rois de France puis aux princes d'Alençon à partir de 1328. En pleine Guerre de Cent ans (affrontements entre la France et l'Angleterre de 1337 à 1453), la ville et le château de Fougères sont livrés au pillage. François de Surienne dit l'Argonnais à la soldé des Anglais, attaque les remparts du château au milieu de la nuit du 25 mars 1449 et massacre les habitants. A la suite de ce dramatique épisode, le duc de Bretagne François II, le 04 novembre 1449, reprend le château aux Anglais et le duché breton semble pouvoir compter à nouveau sur le bastion fougérois. Et pour mieux parer les coups de l'artillerie, devenue redoutable, le château est même doté sur sa face sud de deux tours trapues, aux assises puissantes, la *Françoise* et la *Tourasse* (qui s'appellent maintenant *Surienne* et *Raoul*). De la même époque ou peut-être de quelques années plus tard date la poterne destinée à relier le corps de place à l'ouvrage avancé qui existait sur

les rochers de la Courade. Mais dès 1488, un nouveau contentieux surgit entre la France et la Bretagne, et Fougères va se trouver une fois encore au centre de l'événement. La Trémoille, lieutenant général des armées royales et fort de 15.000 hommes, s'empare de Fougères au bout d'une semaine le 19 juillet 1488 et défait l'armée bretonne, sur la lande de la Rencontre, près de Saint-Aubin-du-Cormier.

Ces journées portent en elles, à terme, la fin de l'indépendance bretonne.

Une garnison royale s'installe à Fougères mettant ainsi fin au rôle actif du château de Fougères dans l'histoire militaire. Avec la réunion de la Bretagne et de Fougères à la France, la Renaissance commence (XVI<sup>e</sup> siècle). Fougères se transforme, s'embellit, s'enrichit. Mais la Renaissance est aussi le siècle de la Réforme. Le protestantisme ne touche pas Fougères restée catholique. Mais lorsque le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne et partisan de la Ligue qui s'oppose à Henri IV, s'empare en 1589 de Fougères, la ville doit se mettre en état de défense. Ce n'est que lorsque Henri IV se convertit au catholicisme que Mercœur rend la ville et obtient le pardon du roi. La période héroïque de la

### IDÉE-CADEAU

## L'ÉPINGLETTE "TARZH AN DEIZ"



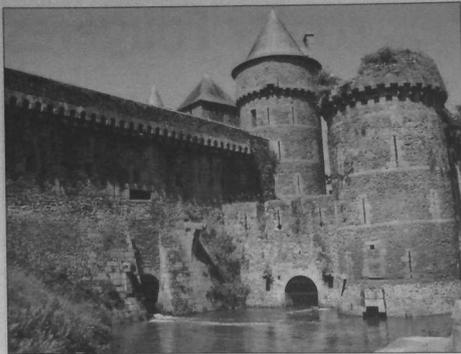
Une manière originale et élégante d'affirmer son attachement à la Bretagne (2cmx2cm)

prix : 8 €

Commande et règlement à l'ordre d'ADSAV !  
BP 80337  
35203 RENNES CEDEX 2



# NOTRE HISTOIRE



citée guerrière est close pour 200 ans. Toute son activité se tourne désormais vers l'industrie et le commerce. Vers 1775, Fougères a ses "sociétés de pensée", "ses sociétés de lecture" qui réunissent nobles et bourgeois. D'autres fréquentent la loge maçonnique. Le marquis de la Rouërie, un Fougérais, franchit les mers pour mettre son épée au service des insurgés américains en lutte pour l'indépendance et la liberté. Revenu des Etats-Unis, il veut défendre aussi les droits du Parlement de Bretagne et fait partie de la délégation des Etats de Bretagne envoyée à Paris. Par ordre du roi, il est enfermé avec ses compagnons à la Bastille le 14 juillet 1788 pour deux mois. Les esprits sont échauffés et murs pour la Révolution qui éclate un an plus tard. La constitution civile du clergé, l'installation effective de prêtres assermentés (le clergé séculier, respecté et près du cœur des paysans, refuse en masse de prêter le serment exigé) vont rapidement indosier une grande partie de la population. Simultanément, la situation de la noblesse devient intolérable. Un homme du renom de Armand-Charles Tuffin marquis de la Rouërie peut facilement rassembler toute la noblesse des châteaux environnants et de Haute Bretagne, les paysans et quelques bourgeois et les enrôler dans la Conjuración Bretonne. Durant l'été 1791, il fait de son château de la Rouërie à Saint-Ouen le quartier général de cette conjuration. Dans la nuit du 26 au 27 mai 1792, au cours d'une grande réunion des Conjures au château de la Rouërie, on

jura fidélité au roi et à la Bretagne. Mais dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin, les gardes nationaux cernent le château. La Rouërie erre de château en château et se met en rapport avec Jean Cottereau dit Jean Chauou qui doit donner le signal de la Chouannerie et la baptiser de son nom. Le mouvement est paysan, plus catholique que royaliste, mais bien des chefs sont nobles tel Aimé du Boisguy, ancien adhérent de la Conjuración. Les Chauou rejoignent l'armée vendéenne et 30.000 hommes assiègent Fougères. Les affrontements entre républicains et chouans se succèdent. Le 21 juin 1796, Boisguy pose ses armes et se retire dans son domaine de Parigné. Dans tout le pays fougérais, embuscades, tueries, pillages, dénonciations, vengeances, engendrent des haines tenaces qui subsistent bien après la fin de cette guerre en 1800. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Fougères traverse l'histoire tant sous l'Empire de Napoléon Bonaparte que sous la Restauration, la Monarchie de Juillet, la Deuxième République et le Second Empire. Fougères désormais se consacre à elle-même, au développement de ses quartiers d'abord et à son développement économique. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, Fougères devenue uniquement ville industrielle, consacre tous ses soins et tous ses efforts à prendre sur le marché de la chaussure une place qui l'a classée au premier rang. De grands écrivains comme Chateaubriand, Balzac, Victor Hugo, Alfred de Musset, Prosper Mérimée, séduits par l'épopée des luttes

chouannes et ses vallons romantiques, ont séjourné à Fougères. Ces illustres princes des lettres, les œuvres qu'ils y ont conçues, le cadre de la ville ancienne en font la ville romantique par excellence. Durant le XX<sup>e</sup> siècle, les Fougérais sont de tous les champs de bataille pendant la Guerre 14-18 et plus de 600 des leurs y meurent. De même, Fougères est occupée depuis 1940 par l'armée allemande. Le 9 juin 1944, elle subit un sévère bombardement de l'aviation anglo-américaine. Le bilan est lourd : 300 morts, 500 blessés, certaines usines inutilisables, la moitié des habitations détruites ou gravement endommagées. Les Fougérais ont relevé les ruines avec courage, rouvert les usines, repris le travail, mais le visage de la ville à nouveau s'est trouvé très modifié.

En conclusion, place guerrière et cité frontière de Bretagne, sept fois prise d'assaut en sept siècles, Fougères a de plus connu trois fois les horreurs de l'occupation étrangère (1815, 1871 et 1940), sans oublier l'occupation française qui perdure depuis la perte de l'indépendance de la Bretagne. Et cependant, au cours de tous ces événements, elle a fondé, développé, modifié, porté à un haut degré de prospérité son activité industrielle.



## WAR RAOK

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh

# hent an dazont

ar bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep stur

## Kervarker hag awen ar Vreizhiz

Erwan Pennbent

"Une seule province de France est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que le génie des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit: nous oserons dire qu'elle le surpasse. Nous voulons parler de la Bretagne. Mais la Bretagne, il n'y a pas longtemps que c'est la France. Quoiqu'on la les Barzaz-Breiz, recueillis et traduits par M. de la Villemarqué, doit être persuadé avec moi, c'est-à-dire intimement pénétré de ce que j'avance. — Le Tribut de Nominou est un poème de cent quarante vers, plus grand que l'Iliade, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain. La Peste d'Elliant, Lesbreiz et vingt autres diamants de ce recueil breton attestent la richesse la plus complète à laquelle puisse prétendre une littérature lyrique. Il est même fort étrange que cette littérature, révélée à la nôtre par une publication qui est dans toutes les mains depuis plusieurs années, n'y ait pas fait une révolution. Macpherson a rempli l'Europe du nom d'Ossian; avant Walter Scott, il avait mis l'Ecosse à la mode. Vraiment, nous n'avons pas assez fêté notre Bretagne, et il y a encore des lettrés qui n'ont pas lu les chants sublimes devant lesquels, convenons-en, nous sommes comme des nains devant des géants. Singulières vicissitudes que subissent le beau et le vrai dans l'histoire de l'art! Qu'est-ce donc que cette race armoricaine qui s'est nourrie, depuis le druidisme jusqu'à la chouannerie, d'une telle moelle? Nous la savions bien forte et fière, mais pas grande à ce point avant qu'elle eût chanté à nos oreilles. Génie épique, dramatique, amoureux, guerrier, tendre, triste, sombre, moqueur, naïf, tout est là! Et au-dessus de ce monde de l'action et de la pensée plane le rêve: les sylphes, les gnomes, les djinns de l'Orient, tous les fantômes, tous les géants de la mythologie païenne et chrétienne voltigent sur ces têtes exaltées et puissantes: en vérité, aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui ôter son chapeau."

George Sand, La filleule.



Kervarker (1815-1895)

B et ganet d'ar 25 a viz Mezheven 1951 e Mael-Karaz (Kerneve-Uhel), Milig ar Skañv a zizolo, o vont d'ar skol, n'ed eo ket e yezh c'henedik, hag him e dud, ur yezh degemeret anezhi hag er eo gouest, neuze da skri-vañ ha da lenn e brezhoneg. Sed ar pezh a skrive aozere "Paull an Diaoul" e 1856. Setek vloaz arao, e 1839 eta, e voe embannet ar Barzaz Breizh, pennoberenn gentañ ene hor Bro-Hiviziken e Breizh ne vo netra evel kent ken dre c'hras d'ar Barzaz Breizh e teuo ur yezh a gouerien hag a wern, ken disprizet all, da c'houind bri ha buz. Brudet e vo gant ar vreurder Grimm o-unan, en Alamagn. Lennegour brudet, an denjentil-mañ, mab da Vari Ursula Feydeau de Vaugien, a voe desavet e maner Keransker e parrez Nizon. Goude e studiou e skolaj ar Jezuisted e Santez-Anna-Wened hag e kloerdi bihan Gwernan ha Naoned, e tapas e vachelouriezh e 1833 hag er eas da Bariz da heul-hañ kentiou e Skol an Diellou (1835-36). Er bloavezh 1838 e kemeras perzh en Eisteddfod Abergafnny e Bro-Gembre hag eno e voe kadoriet da Varzh. Bloaz goude, ne oa nemet tri bloaz warn-ugent, ec'h embannas ar Barzaz Breizh, un tor-kad kanaouennet bet dastumet, an darn-vasañ anezho e Bro-Gerneve. Brudet mat e voe war an taol, e-giz emamp o paouez hen gwelout gant G. Sand, ar romantour-

rez romantel eus bro ar Bituriges hor rouas ar ger a "lennegzh der-gomz" evit ar wezh kentañ. Kervarker a zeuas diwar neuze e penn an emsav lennegel, ha divezhatoc'h e'hoazh, arouez an emsav politikel. Skrivañ a reas penno- doù evit Lizehoù Breizhiz ar Feiz ha bez e voe unan eus diazezerion "Breizhiz Breizh" hag ar gelaouenn La Revue de l'Armorique e 1843. Dimeziñ a reas gant Sebastiana Klermaisa Tarbig des Sablons e 1846 hag e tistroas da Vreizh e 1852, da vevañ war e zourou e Keransker nepell diouzh Kemperle. Derc'hel a reas da studiañ ar yezh vrezhonek, en doa desket dro-gomz en e yaouankiz, hag al lennegzh hag embann ar reas geriadurioù ha yezhadur ar Goude bet kresket ha staget outo gantañ ur skrid pouezus war "istor ar Brezhoneg" (1847). Anvet e voe ivez Hersart Kervarker ezel eus Akademiezh Berlin (1851) hag eus Akademiezh an Enskrivadurioù hag al Lizehoù-Kar. War-dro 1855 e krouas "Breizhiz Barzhez Breizh" ma voe pensturier anezhi. Eus 1839 da 1867 e savas un toullad mat a bennadoù, diwar-benn lennegzh ar Vreizhiz hag ar Geltañ all, hag a voe embannet e kannadigoù an holl gevredigezhioù gouiziek hag e krensvras gant an holl dud lennek dedennet gant ar brezhoneg e Breizh, e Bro-C'hall hag e lec'h all. E barr e vrud e oa, e 1867, pa voe anvet da gadornad Kendalc'h Etrekeltiek Sant-Brieg. En heñvelp bloavezh e savas un tabut hir, diechu e astennadurioù anezhañ c'hoazh, a-zivout gwirniezh gwerzioù Barzaz Breizh. E penn ar vurueltelion e oa e vignoned kozh Fañch an Uhel, ar Menn, diellour Penn-ar-Bed, d'Arbois de Jubainville, rener ar Revue Celtique, h.a., a damalle da Gervarker bout adaozet ha, a zoken, ijinet en o fezh ar barzhonegou bet embannet gantañ en ul lavarout e oant bet savet gant ar wern. Marse ne glaskas Kervarker difenn oberenn e yaouankiz ha mervel a reas hep bout mement respont d'ez prizerion, er bloavezh 1895, a-unan gant e gevezer kriaou, an Uhel. Ra vint unanet da viken e Gwena!

E gwirionez, en tabut-mañ, ouzhpenn kuden ar remziadoù, o devoa kemmet penn-da-benn an doareoù imboure'hñ an etivour poblek, eus ar romantelvezh d'un doare "skianteloc'h", ha diamezet a-grenn hizv-an-deiz, evelato, e teuas war-wel islonk a zisparte doareoù-soñjal dis-

## WAR RAOK

La voix de la nation bretonne — mouezh breizh



# hent an dazont

ur bobl hep stad hag hep yezh a zo ur vag hep gwern hag hep star



## Gant ar Vezh !

**D**ivezhañ d'an eil a viz gouere 1918 e Grand-Pré, parrez Belval, war an Talbenn, e biz bro-C'hall. Setu amañ ar pezh a skriva : *Droug bras o deus graet ar Saozon d'hor gouenn en amzer dremenet. Met ar Saozon ne glaskent diframmañ digant hon tadoù nemet madoù an douar. Ar C'hallaoued goude bezañ diframmet diganeomp hon holl gwirioù an eil goude eglie, a reas, renet ma oant gant an Drouk. Spered, kement a oa en o galloud evit lemel diganeomp ar brasañ teñzioù a c'helle dont diganeomp digant hon tud a-dreuz ar c'hantvejoù: ar Brezhoneg hag ar Feiz.*  
Hag e ouzhpenna :  
*Ah ! Kenvroiz ker, mar am c'hredid, goude bezañ anavezet kement all ne c'hellod'h biken en em zivall re vad d'ouzh fallagriez hon amezeien dostañ. An dra-se zo bet laketañ anat, ur wech ouzhpenn, evit bloaz, gant afer bered Mers-El-Kebr.*  
Anavezet mat eo spered treitour ar Saozon. Er C'hronicon Briocense, ul levr istor Breizh skrivet e latin er pevar-zekev kantved, e c'heller lenn : *Saxones pro tunc ubique terram vocabantur proditores et adhuc his diebus vocantur pro proditorum quam alias fecerant Britonibus.*  
Da lavarout eo :  
*En amzer-se e oa brudet ar Saozon evit bezañ treitourien, hag ez int bepred, abalamour d'an dreitouriezh o devoa dikouezet ur wech c'hoazh e-keñver ar Vretoned.*

Setu perak, ma voe spontet ar Vretoned o klevout e oa bet lazhet kantadoù a var-toloded vreizhat gant ar Saozon a-nep da lezennoù ar brezel, ne voent ket souezhet. Ne oa ket cheñchet kalz tra abaoe an amzer ma lavare an istorour breizhat kozh : *O dira natio anglicana, peior quam vipera, contio fallax, pestifera gens impta !*  
Da lavarout eo :  
*O broad kalet ar Saozon, gwashoc'h eget an naer, bandenn treitourien, gouenn difeiz taget gant ar vosenn !*  
Abaoe an amzer-se hon eus pardonet dezhe evel zo dleet met arabat e oa ankounac'haat ar paour-kaezh martoloded-se a oa bet douaret e bered Mers-El-Kebr en Aljeria.

Marvet e oant evit bro-C'hall, o mammvro, neketa ? Un diead sakr eta e oa evit bro-C'hall dere'hel da enoriñ ar re a oa marvet evit.  
Siwazh, gwallet eo bet ar vered, diskret, diskaret kroaziñ ar beziou. Sañset eo pep stad da wareziñ beredoù ar soudarded a en em gav war e diriad. Ar gouarnamant aljeriat avat ne ra fouter-kaer eus kement-se, gant ar vezh.  
Met ar vezh vrasañ zo da lakaat war gont ar gouarnamant gall. Ret e vije bet dezhañ dougen klemm en un doare splann ha start, ober trouz, mezhekaat ar gouarnamant aljeriat. Un tamm kempenn zo bet graet d'ar vered, gwir eo, met ar c'hroaziou diskaret n'int ket bet adsavet, en o lec'h ez eus bet lakaet plakennoù simant. Pa vez labezet beziou muzulmiz er c'h-wec'h kogen e vez gwelet pennoù brasañ ar stad c'hall o tereked, goloet o fenn a ludo, da ouelañ dourek ha da zisklaeriañ fallentez o c'henvroiz. Pa vez diskaret bered soudarded o deus skuilhet o gwad evit ar vammvro, e tavont !  
Mezh da Chirac ha d'e genseurted, mezhi d'ar republik c'hall ! Leun e vez o genaoùioù gant talvoudegezhioù o republik. Talvoudegezhioù triek.  
Met n'eus ket da vezañ souezhet. Marianna, o mammvro, n'eo ket ur vamm, ul lezvamm ne lavaran ket !  
Ur c'hast eo zoken, da-lavarañ Glenmor. Ret eo degas relegoù hon c'henvroiz endro da Vreizh. Douar ar Vro gozh a vo skañvoc'h evite.

Prezegenn distaget e-tal Krouz ar Merzher e Skriñneg da Lun Fask 2007

An hini a vale eun  
A gav atav ledan e hent



WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

22 septembre 2007

# COLONIALISME

## Chances pour la France : malchance pour la Bretagne

La promotion par l'Etat français de la citoyenneté participative locale a-t-elle pour but de couvrir une politique d'immigration et de colonisation de la Bretagne ?

par Goulven Tanguy



**L**e 2 avril 2006 est paru au *Journal officiel* de la République française la loi n°2006-396 du 31 mars 2006, dite "pour l'égalité des chances". Egalité des chances des Bretons et des Français ? Rien que son article 1<sup>er</sup>, qui insère dans l'article L. 111-1 du code de l'éducation un singlant "L'école garantit à tous les élèves l'apprentissage et la maîtrise de la langue française", serait susceptible de détruire le principe de l'enseignement immersif pratiqué à Diwan chez les 3-6 ans, si l'école devenait obligatoire à compter de 3 ans !

L'hexagone tout entier évolue dans ce sens de l'égalité des chances, le paradis sur Terre. Les ZUS, les CUCS, la création de la CAI sont des mesures et des agences nées au cours de 25 ans de politique visant à créer une nouvelle forme de société à la française, soit disant "méritocrate", mais en fait basée sur l'éternel nivellement colonial des jacobins. De temps à autre des émeutes, dont rien n'est fait pour combattre les meneurs, sont le prétexte à des mesures en faveur de cette nouvelle forme de société. Plus les émeutes seront mises en avant par les media, plus il y aura de mesures en faveur des nouveaux Français. L'élection présidentielle a montré que l'extrême gauche française — même si parmi elle se trouvent des émeutiers qui agissent par haine de la France — vient au Blosne recruter des cas-

seurs. Plus il y aura de nouveaux Français, plus les anciens Français viendront se réfugier en Bretagne et coloniser notre pays.

### Politique de la ville et assimilation républicaine

C'est une tâche complexe que d'expliquer clairement les multiples dispositions prises par la France pour nous coloniser pendant le quinquennat de Jacques Chirac, ces dispositions étant innombrables, et qui seront prolongées par son successeur, peut-être avec plus de fermeté en façade. Entre autres dans le domaine de la politique de la ville. La Cour des comptes française, dans son rapport de novembre 2004 sur "L'accueil des immigrants et l'intégration des populations issues de l'immigration", (il s'agit d'un document de plus de 500 pages, particulièrement intéressant, consultable sur internet) avait souligné qu'il était impossible de chiffrer les budgets à engager pour les actions de cette politique "compte tenu du grand nombre de sources de ces crédits et de la variété des opérateurs". Elle notait : "Cette opacité risque d'être préjudiciable à la réussite de la politique d'intégration, en l'absence des outils, indicateurs et méthodes qui permettraient d'en mesurer les actions et, surtout, d'en évaluer les résultats".

En France, la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) est chargée de la plupart des interventions menées en direction des quartiers dits prioritaires, auparavant du ressort de la politique de la ville. En son sein, deux agences d'état françaises : l'ACSE et l'ANAEM se partagent depuis peu la politique de l'assimilation républicaine. Par ce découpage en deux agences, est affichée une certaine idée de l'intégration : si les "primo-arrivants" doivent être pris en charge dès leur arrivée et bénéficier d'un accueil spécifique, les étrangers résidant en hexagone depuis plus longtemps relèvent des mêmes politiques que bien d'autres catégories de population ; ils sont concernés par tous les dispositifs visant à lutter contre les discriminations ou tendant à corriger les inégalités, au même titre que les immigrés non étrangers, ou que l'ensemble des habitants des quartiers défavorisés. En 2007, contrairement aux années 60 et 70, la République française n'encourage plus officiellement l'immigration en Bretagne. Les chiffres de l'INSEE parlent d'une stabilisation des populations immigrées en hexagone, les immigrés ne représenteraient, que 1,6 % de la population en Bretagne à 4 départements, et 1,9 % de celle de la région des PDL (chiffres de 1999). On a du mal à croire que dans notre vieille nation, il y ait besoin d'autant de ces mesures pour intégrer les habitants des quartiers défavorisés, surtout s'il n'y a pas parmi eux la même proportion d'im-

WAR RAOK

la voix de la nation bretonne — mouezh breizh

septembre 2007 23



# COLONIALISME

migrés qu'en région parisienne. Mesures inadaptées aux cités bretonnes, ou aménagement du terrain avant semailles ? La politique de la ville de la république française est née en 1981, avec le "Développement social des quartiers", autour du modèle français d'assimilation républicaine. 1988 a vu la création de la Délégation Interministérielle à la ville (DIV), pour renforcer la politique de développement social des quartiers, et les premiers contrats de ville ont été signés en 1994 par le gouvernement d'Edouard Balladur. C'est le gouvernement d'Alain Juppé qui crée en 1996 les célèbres "Zones urbaines sensibles". La DIV est appelée depuis 2006 à exercer la tutelle de plusieurs agences d'état : l'ANRU, l'ACSE, et l'ANAEM.

## Le contrat urbain de cohésion sociale

Enfin, le 1<sup>er</sup> janvier de notre année 2007 a vu le remplacement des contrats de ville (135 millions d'euros l'an passé) par le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) (453 millions d'euros pour 2007). Les contrats de ville d'autrefois parlaient d'avantage de sécurité publique, de tranquillité, et de cohésion sociale. Le lancement des CUCS coïncide avec la mise en oeuvre d'un nouveau circuit financier. En effet c'est l'ACSE qui devient l'interlocuteur unique des collectivités territoriales ! Les villes bretonnes, pour obtenir des financements dans la rénovation de leurs quartiers, devront passer par cette agence d'état, à moins qu'un jour soit nommé en Bretagne un préfet à l'égalité des chances, comme il en existe déjà dans six départements hexagons. Ce sont les villes qui déterminent les quartiers qui sont ou non prioritaires pour recevoir un éventuel contrat avec l'état. Cela passe par un diagnostic complet, notamment par rapport au revenu moyen des ménages les constituant par rapport à leur unité urbaine de référence. Les CUCS intègrent un plus large volet lié à intégrer les lois de la république. En Bretagne, les CUCS concernent grosso modo les anciens contrats de ville, avec quelques nouveaux espaces urbains. Dès le 12 janvier, Rennes signait son premier CUCS, l'un des premiers de l'hexagone. Cinq quartiers ont été retenus qui étaient autrefois concernés par un contrat de ville, dont le Blosne (pour tant cible de la première émeute du quinquennat Sarkozy !). A ces quartiers s'ajoute l'intégralité du territoire de Saint-Jacques-de-la-Lande, ville retenue en raison de sa fragilité sociale et dans

une logique de prévention concernant les nouveaux quartiers. Ces six zones représentent 17 % de la population de l'agglomération, mais 33,5 % des RMistes et 25 % des demandeurs d'emploi. Trois thèmes transversaux ont été retenus : jeunesse, lutte contre les discriminations, et participation et citoyenneté. L'état français s'investit dans ces quartiers avec les associations de terrain, mais cela servira-t-il à quelque chose ?

## Le secteur associatif à travers quelques exemples bretons

Mi mars 2007, Réso Villes (Centre de ressources Politique de la ville en Bretagne et PDL) a publié une synthèse concernant l'action des villes en faveur de l'intégration des immigrés en Bretagne. Ce rapport a été en partie rédigé par une sociologue de l'ODRIS (Observation, Diffusion, Recherche, Intervention en Sociologie) qui avait déjà publié en 2004 une enquête sur l'immigration turque en Bretagne, et a animé la réflexion de groupes de travail formés de professionnels de la politique de la ville.

## Les associations cèdent le pas au pouvoir français

La transformation des immigrés en citoyens français, qui relevait, notamment à l'époque du FAS, du domaine associatif (ne vivant que de subventions) vient de passer en financement public direct, avec le développement d'une politique d'accueil et de valorisation de la diversité culturelle. Depuis 2004, les cours de français sont délivrés par les organismes après passage de marchés publics, ce qui limite le financement des associations exerçant cette activité par les collectivités locales. Ainsi, d'après Réso Villes "les associations dites de « soutien aux immigrés » ou « interculturelles » connaissent d'importantes difficultés (...) Jusqu'en 2003-2004, l'accueil des étrangers et la valorisation de la diversité culturelle étaient du ressort quasi exclusif du secteur associatif et bénéficiaient à ce titre d'importantes subventions, notamment de l'ACSE. Or ces thématiques sont désormais l'objet d'une politique publique" et plus loin la question se pose : "Comment penser la place des associations ? Doit-elle s'inscrire dans un partenariat avec l'Etat, agir comme contre-pouvoir ou les deux ?". C'est bien

là le problème des multiples associations subventionnées pour faire accepter la colonisation française aux populations bretonnes : elles vivent d'argent public, et se constituent en contre-pouvoir dès que la source se tarit ! "Contre-pouvoir" fictif à la française, car ce sont les deux faces de la même pièce, comme ces associations ou partis politiques affiliés au collectif "Réseau Education sans frontières" qui opposent principes républicains à légalité républicaine. Leur rôle est aussi très politique : outre l'apprentissage du prosélytisme républicain, de l'ouverture à la culture française, tout en touchant des subventions du FSE, ou des conseils généraux, et bien sûr de l'ACSE, celles-ci transitent par les préfetures de région. N'y aurait-il donc pas d'autre solution que de demander continuellement de l'argent au FSE ou à l'état français pour garantir une hypopolitique sécurité et subventionner de manière vaine et artificielle l'activité économique ? Aujourd'hui, fait d'une hypocrisie que les Bretons connaissent bien, la France accompagne sa politique d'assimilation d'une gestion communautaire semblable à celle qui existait à l'époque coloniale par la promotion des droits culturels de l'homme au nom des valeurs républicaines, sans donner de droits culturels ni politiques à la collectivité enracinée dans son ensemble. Ainsi, la France a favorisé, en contradiction totale avec l'indifférence qu'elle affiche pour les peuples enracinés, l'expression et le rôle de ses partenaires communautaires afin d'asseoir sa politique de proximité. Il en est ainsi de la politique de l'absence d'associations parlant au nom des Bretons. C'est une politique de cooptation qui est le ciment de l'édifice républicain français. Malheureusement, cette cooptation n'a pas pour but de promouvoir les identités, mais de faire croire que le pouvoir associatif détient les clés du pluralisme culturel, l'Etat français prenant ensuite le relais.

## Brest

D'après le rapport de Réso Villes, l'ANAEM a comptabilisé 1876 entrées d'étrangers en Bretagne-amputée lors des 11 premiers mois de 2006, et 2683 entrées en PDL en 2005. Chose étonnante, la ville de Brest a pourtant dû mettre en place en 2000 un service spécialisé dans ses locaux. "Sa mise en place est notamment liée à la distance qui sépare Quimper, préfecture du

Finistère, et Brest, au constat que pour l'accueil des étrangers, les associations ne sont pas suffisantes, mais aussi à une volonté politique forte. Le service municipal d'accueil des étrangers est aujourd'hui composé de quatre titulaires et d'une stagiaire". On peut se poser la question : si nous arrondissons à 3 500 le nombre annuel maximum d'étrangers à accueillir chaque année en Bretagne historique (3,5 millions d'habitants), et si nous considérons les 149 634 habitants de Brest, cela revient à dire qu'il y aurait besoin de 5 agents municipaux pour accueillir 150 étrangers par an ! De nombreuses petites communes aimeraient bénéficier de tels moyens en personnel... à moins que le chiffre d'usagers soit beaucoup plus important dans la réalité. En effet, l'état français, depuis la loi du 26 novembre 2003, a délégué plus de tâches relatives à l'accueil des étrangers : attestations d'accueil, renouvellement des titres de séjour, gestion des demandes de droit d'asile, etc. Certains titres, notamment pour la main d'œuvre du secteur agroalimentaire, ne sont valables que quelques mois. Le rôle limité. L'état français confie le traitement de ces dossiers complexes aux élus, à des hommes tributaires de la sanction des urnes par l'opinion publique formée par le lobbying médiatique des associations françaises : "Le relais est fréquemment passé au secteur associatif où ils sont, dans certains cas, défendus par le maire auprès du préfet". Nous avons encore une fois la preuve que le pouvoir associatif français et républicain est bien plus efficace que celui des préfetures, et permet au représentant de l'état français de consacrer plus de temps à tracter administrativement les Bretons. Bien sûr, la conséquence est que les étrangers en situation difficile vont aller frapper à la porte des mairies communistes ou socialistes. Ainsi des villes bretonnes comme Brest (qui a procédé à des parainages républicains de "sans papiers" fin 2006), mettent à la disposition des demandeurs d'asile qui sont gérés par l'état français au nom du droit international, toute une logistique associative. Concernant les demandeurs d'asile, un partenariat existe à Brest, comme dans d'autres villes bretonnes, entre les collectivités locales et le SCODA (Service de coordination et d'orientation des demandeurs d'asile), géré par l'AFTAM (association qui se chargeait à l'origine de la formation des immigrés Africains

et Malgaches). Nous ne continuerons pas plus loin : nous en sommes à ce qui pourrait correspondre à de la police de proximité : rendre l'immigré acteur de son intégration en promouvant en réalité l'action de l'état français, comme les clans Bretons furent autrefois invités à croire en un avenir meilleur en échange de la perte de leur identité.

## Nantes, Rennes et Vannes

Nantes n'est pas en reste. La Capitale des Ducs bénéficie en effet d'une élue et d'une "mission à l'intégration", en charge de la politique publique d'intégration, politique qui consiste à la prise en compte dans les attributions respectives des élus des "questions d'intégration et d'accès aux droits et à mettre en place des dispositifs destinés aux immigrés". La préfecture étant à côté de la Mairie, il n'y a pas de service spécialisé comme à Brest, néanmoins il arrive que la mission soit chargée des dossiers complexes de Monsieur Ayrault.

Rennes n'a pas créé de service accueil, préférant laisser le milieu associatif militer en toute liberté : UAIR (Union des Associations interculturelles de Rennes), le MRAP, Relais Etrangers, ou Délit de Solidarité L'UAIR et la Ville de Rennes travaillent en partenariat depuis 1983, "concernant l'accompagnement social des étrangers et des immigrés dans leurs démarches administratives auprès de l'Etat et des organismes et services publics" ce qui dépasse largement le caractère "interculturel" du collectif. En outre, elle s'occupe d'accompagnement juridique, de médiation scolaire, et de la formation des acteurs sociaux, y compris des professionnels des collectivités territoriales. La Maison Internationale de Rennes, office associatif, sert également, en sus des jumelages et des affaires de coopération, de centre d'accueil et de conseil pour les associations, rôle assez similaire à celui de l'ACEAP (association culturelle pour l'échange et l'amitié entre les peuples) de Vannes. Le rapport de Réso Villes décrit assez bien le rôle transversal de cette association, anciennement "Convergence 84 pour l'Égalité", à l'origine en octobre 2002 de la création du Point Relais pour l'accueil des (futurs) Familles de Vannes. Cependant, cette association n'a pas les soutiens financiers de ses homologues de Rennes ou Nantes. Néanmoins, elle propose des actions de sensibilisation des Vannetais à la richesse

de la diversité culturelle avec une journée festive, la Fête sans frontière, ainsi que des choses plus sérieuses (lute contre les discriminations sociales, économiques et/ou culturelles des personnes issues de l'immigration, mais aussi travail avec les structures de l'état français).

## De l'importance de la "posture interculturelle"

"La posture « interculturelle » est fondée sur l'utopie d'une relation égalitaire entre les différentes « cultures de contact » et l'idée selon laquelle connaître la culture de l'autre permet de mieux le comprendre et l'accepter". Notre culture n'est pas supérieure aux autres cultures humaines. Mais les Bretons doivent refuser l'hypocrisie de la république française qui sous prétexte de lutter contre le "racisme culturel" continue à nier notre culture en ne subventionnant que la culture de l'autre. Après avoir détruit ce qui faisait la vitalité de notre univers culturel, les ethnocides gouvernementaux en pratiquant 200 ans durant ce racisme à notre égard



WAR RAOK

LA VOIX DE LA NATION BRETONNE — nouezh breizh

# COLONIALISME



n'ont aucun droit sur les cultures, qu'elles soient de Bretagne ou non. Or, la posture interculturelle est avant tout une imposture culturelle. Comment appeler autrement ce désintérêt volontaire contre la culture bretonne, pourtant la seule qui dans notre pays soit en danger de disparition, par ceux qui en mettant des fonds publics dans des "formes urbaines d'expression", veulent promouvoir une culture artificielle, certes et plus décorative et esthétique que le béton, devenue culture d'état, qui n'est ni la culture de notre peuple, ni celle des immigrés. Pour les Français, incapables de se penser en tant que membres de communautés diversifiées, la culture populaire est nécessairement celle qui correspond à la volonté du pouvoir républicain, et celle qui diffuse le message. C'est le but de "Convergences Culturelles" organisé tous les ans par la Ville de Rennes, l'UAIR et l'ACSE. C'est pourtant un fait établi que le respect de la culture des autres passe par la connaissance de sa propre culture. Il faudrait donc que ceux qui font "l'effort" de sensibiliser les Bretons à la richesse de la diversité culturelle pensent avant tout à leur faire connaître leur vraie culture populaire, celle que la France a rayé de la vie publique. L'idéal serait qu'au moins ces tables rondes avec les femmes immigrées (Vannes, action de l'ACEAP) ou ces rencontres interculturelles nous permettent de nous débarrasser de notre ennemi commun : le message assimilationniste républicain. Malheureusement là n'est pas le but de l'occupant... ce que souligne la sociologue de l'ODRIS : "Attention toutefois à ne pas produire l'inverse de ce que l'on veut promouvoir, à savoir un renforcement de la stigmatisation et un enfermement dans la culture dite « d'origine ». Il nous semble que la notion de « différence culturelle » est une

nomique d'un individu identifié comme étranger ou d'origine étrangère." Donc en France les immigrés sont victimes de nombreuses inégalités sociales à cause de multiples facteurs et non du fait de leur statut d'étrangers ou d'immigrés et d'une hypothétique inaptitude (culturelle ?) à s'insérer dans la société française, société pourtant créée pour eux. Tout cet argent évoqué plus haut, ne servirait-il donc qu'à construire un mythe, le mythe fondateur d'une nouvelle société française, le mythe de l'immigré abominablement discriminé alors qu'il n'est que la victime d'une société inégalitaire par nature ? Hélas pour nous Bretons qui sommes réellement victimes du racisme d'état français ethnique, nous allons devoir payer pour cette "égalité formelle", ce mensonge fondateur de la république. Nos villes, nos élus, aux mains de la pensée unique et des partis politiques français, vont prendre des mesures anti-discriminatoires pour contraindre une discrimination qui n'existe pas. Ce faisant ils ont pris le parti d'avantager la communauté immigrée en lui donnant un titre - à combien prisé dans notre société - de "victime". Tout comme Mitterrand créa SOS Racisme pour cacher le fiasco de sa politique d'immigration et du néo-colonialisme français en Afrique, Chirac à sa suite a créé le mythe de l'égalité dans la diversité pour cacher le scandale de l'uniformisation forcée par la république. Ainsi la Ville de Nantes s'est engagée dans la "coalition européenne des villes contre le racisme et la discrimination (octobre 2006) et s'engage à mettre en œuvre des actions dans le cadre d'une « mission égalité diversité », et Rennes "veille à prendre en considération les spécificités des populations étrangères dans tous ses dispositifs". Les Bretons demandent depuis des siècles sans bien sûr rien obtenir, que leurs "spécificités" soient reconnues par l'état parisien qui occupe notre pays illégalement. Pendant ce temps là cet état va investir des millions d'euros à former à la citoyenneté et à la langue française des gens qui dans deux générations seront devenus autant de colons. Que la France le fasse en France si elle le souhaite car la venue des immigrés correspond à un besoin politique français : de la matière première. Qu'elle le fasse en Bretagne au nom d'une prétendue "égalité des chances" en refusant la moindre chance à la Bretagne de s'affirmer et aux Bretons de reprendre leurs libertés politiques, c'est une agression de plus. Il est d'ailleurs significatif de constater qu'à Brest, l'atelier "insertion et formation" qui réunit, outre des élus, et divers représentants de la mission locale, du PLIE, de

**Les discriminations : inévitables dans une société inégalitaire**

La fin du rapport est intéressante : dans le contexte breton, on a du mal à reconnaître l'existence de discriminations, dans le sens que la loi française porte à ce mot. La situation des jeunes issus de l'immigration est la même que celle des autres jeunes, et est liée à leur statut social. L'inégalité dans une société inégalitaire n'est pas de la discrimination. "Pour autant le principe d'égalité des chances et des droits laisse entière la question de l'inégalité des conditions socio-économiques et des statuts. Or souvent l'inégalité socio-économique et l'infériorisation ethnique ou raciale se cumulent, d'où la difficulté de distinguer la part de la discrimination dans la condition socio-éco-

nomique d'un individu identifié comme étranger ou d'origine étrangère." Donc en France les immigrés sont victimes de nombreuses inégalités sociales à cause de multiples facteurs et non du fait de leur statut d'étrangers ou d'immigrés et d'une hypothétique inaptitude (culturelle ?) à s'insérer dans la société française, société pourtant créée pour eux. Tout cet argent évoqué plus haut, ne servirait-il donc qu'à construire un mythe, le mythe fondateur d'une nouvelle société française, le mythe de l'immigré abominablement discriminé alors qu'il n'est que la victime d'une société inégalitaire par nature ? Hélas pour nous Bretons qui sommes réellement victimes du racisme d'état français ethnique, nous allons devoir payer pour cette "égalité formelle", ce mensonge fondateur de la république. Nos villes, nos élus, aux mains de la pensée unique et des partis politiques français, vont prendre des mesures anti-discriminatoires pour contraindre une discrimination qui n'existe pas. Ce faisant ils ont pris le parti d'avantager la communauté immigrée en lui donnant un titre - à combien prisé dans notre société - de "victime". Tout comme Mitterrand créa SOS Racisme pour cacher le fiasco de sa politique d'immigration et du néo-colonialisme français en Afrique, Chirac à sa suite a créé le mythe de l'égalité dans la diversité pour cacher le scandale de l'uniformisation forcée par la république. Ainsi la Ville de Nantes s'est engagée dans la "coalition européenne des villes contre le racisme et la discrimination (octobre 2006) et s'engage à mettre en œuvre des actions dans le cadre d'une « mission égalité diversité », et Rennes "veille à prendre en considération les spécificités des populations étrangères dans tous ses dispositifs". Les Bretons demandent depuis des siècles sans bien sûr rien obtenir, que leurs "spécificités" soient reconnues par l'état parisien qui occupe notre pays illégalement. Pendant ce temps là cet état va investir des millions d'euros à former à la citoyenneté et à la langue française des gens qui dans deux générations seront devenus autant de colons. Que la France le fasse en France si elle le souhaite car la venue des immigrés correspond à un besoin politique français : de la matière première. Qu'elle le fasse en Bretagne au nom d'une prétendue "égalité des chances" en refusant la moindre chance à la Bretagne de s'affirmer et aux Bretons de reprendre leurs libertés politiques, c'est une agression de plus. Il est d'ailleurs significatif de constater qu'à Brest, l'atelier "insertion et formation" qui réunit, outre des élus, et divers représentants de la mission locale, du PLIE, de

# COLONIALISME

l'ACSE, et acteurs de terrain, a dans sa recherche sur le processus de discriminations, évoqué la proposition d'une enquête auprès des jeunes par SOS Racisme. Nantes fait appel à la COPEC (Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté) et à la CRILD (Commission régionale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) et au Forum sur la diversité, pour soutenir "les victimes potentielles ou avérées (...) en cohérence avec la HALDE". Pourquoi tant d'énergie, de subventions, d'actions ciblées vers une partie de la population des villes bretonnes, vers certains quartiers ? L'enjeu est avant tout électoral, ainsi le Conseil Nantais de la Citoyenneté des Etrangers (NCE) : les étrangers extra-communautaires n'ayant pas le droit de vote, la Ville de Nantes mène une action pour les associer aux instances représentatives (conseils d'école, associations). Même chose à Rennes qui dispose d'un Comité consultatif des Rennais d'origine étrangère créé en 2001, et qui a délibéré deux fois en faveur du droit de vote des étrangers aux élections locales. Pour ceux qui ont acquis la nationalité française, la gauche sait que ces quartiers sont des réservoirs de voix, les inscriptions sur les listes électorales l'ont montré. On pourrait se dire qu'avec un peu de chance, les petits-enfants de ces immigrés prendront conscience de leur déracinement et se retourneront contre la France. La situation du peuple breton colonisé qui a rempli les urnes le 22 avril et 6 mai derniers permet d'en douter. En devenant Français, nous sommes devenus des étrangers dans notre propre pays. Il convient, comme ce fut malheureusement le cas dans notre pays, de voir la volonté de transformer des étrangers riches de leur culture en larbins de la république, déracinés et assistés, future machine à gagner les élections de la France. Il convient également de s'inquiéter de voir apparaître en Bretagne une politique de la ville qu'on n'aurait dû voir qu'en France, aux Mureaux ou à Evry.

**La politique de la ville fabrique des larbins francisés ?**

C'est l'hexagone tout entier qui se transforme en banlieue. Les dirigeants français ne gouvernent qu'en fonction de leur univers parisien, limité au Nord, et au Sud par des ghettos et des ZUS, et sujet aux émeutes en 2005. Plus il y aura d'émeutes, plus il y aura de mesures en faveur des nouveaux Français. Plus il y aura de nouveaux Français, plus les

anciens Français viendront se réfugier ici et coloniser notre pays. Construit sur le rêve du paradis hexagonal, l'état français, par l'intermédiaire de ses réseaux fraternels qui mêlent syndicalistes, journalistes, politiques, et milieux associatifs spécialisés dans la manipulation des masses, continue à distiller un discours de tendresse et de bienveillance perverse, ce qui est un cauchemar pour les peuples annexés par la pieuvre jacobine. Officiellement, ce discours s'adresse à tous les individus sans distinction de catégories ethniques, culturelles, ou sociales. Ce substrat mythologique, qui a peu évolué depuis 1792, est aussi le discours mythologique de la cité, tel que s'en construisaient les cités grecques dans l'Antiquité, à ceci près que si les cités grecques, aux VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles avant JC, ont créé la colonisation, les colonies conservaient les institutions de la métropole, et elles devenaient au fil du temps complètement indépendantes. Il faut se retrouver dans le labyrinthe des structures créées par l'état français soucieux d'éviter l'échec de son modèle. Hélas ce laby-

rinthe débouche sur le néant pour notre Peuple. Les Bretons devraient se sentir concernés par cet échec, car la France leur demande d'y contribuer. La France refuse aux Bretons des cours de culture et de langue bretonnes, un avenir breton pour le peuple breton. Il est nécessaire d'ouvrir les yeux des Bretons qui financent aujourd'hui un avenir français à leur pays, un avenir tourné vers l'état nation qui détruit notre identité. Que penseront nos enfants de nous, s'ils voient que nous sommes aujourd'hui incapables de voir le changement de la population bretonne se matérialiser dans la législation française, comme on pouvait lire dans la paperasse révolutionnaire la mort des libertés bretonnes ? La politique de la ville de l'occupant français dans nos quartiers est avant tout la célébration de sa victoire totale sur la Bretagne. Elle prépare les esprits bretons à accepter l'émergence de la nouvelle France, celle issue de l'immigration. On voit la torpille arriver. Est-il encore possible de changer la direction de notre futur cerceau flottant ?

**WAR RAOK!**  
LA VOIX DE LA NATION BRETONNE  
**ANCIENS NUMEROS**  
Du n°9 au n°17 : 4 €, du n°18 au n°22 : 5 €  
BP 80337 - 35203 Rennes Cedex 2



# 1793-2007, la France abat toujours ses clochers

par Erwan Houardon

Dans de précédents articles<sup>(1)</sup> nous disions l'inquiétude que nous pouvions avoir quant à l'avenir de notre patrimoine religieux breton. L'actualité récente justifie une fois de plus cette inquiétude. Profanations à caractère satanique, projets de démolitions d'églises... une actualité qui touche également le patrimoine religieux de tous les pays européens.

De gros nuages noirs surplombent les petits clochers ruraux

Chaque année, discrètement, des églises, souvent modestes, sont rasées en France et malheureusement en Bretagne. "Personne ne connaît l'ampleur du désastre" se désole Béatrice de Andia présidente de l'Observatoire du patrimoine religieux. Cette association a recensé environ 60 000 églises à sauver. Ces églises modestes, d'architecture "bâtarde", néo-gothique du XIX<sup>e</sup> siècle sont l'objet d'un réel mépris, ce qui sert de prétexte à leur démolition. La direction de l'architecture et du patrimoine dans un rapport au Sénat du sénateur Philippe Naclar (octobre 2006) a mis en lumière l'état sanitaire préoccupant de 20% des églises et chapelles, principalement en milieu rural, soit 2 800 sur 15 000. L'Etat ne débouche plus suffisamment de crédits. En 2006, seulement 281 millions d'euros sur les 400 promis. En 2005, quatre-vingts chantiers de restauration ont dû être interrompus faute d'argent<sup>(2)</sup>. De plus l'Etat entend se dégager de plus en plus de la prise en charge de beaucoup de monuments historiques, passant

le relais aux régions et aux communes. Or, la plupart de ces petites ou moyennes communes ne disposent pas des ressources suffisantes pour entretenir et restaurer leur patrimoine religieux ou profane. Si des centaines d'associations de "quartier" y pourvoient<sup>(3)</sup>, il n'en reste pas moins que l'aide de l'Etat, des collectivités publiques s'avère indispensable. La question de la préservation se pose aujourd'hui pour tous les édifices religieux, des plus prestigieux aux plus modestes. Les médias, presse et télévision, ont fait récemment leur "Une" de grave et lamentable problème : "Ces églises qu'on rase"<sup>(4)</sup>. "La France abat ses clochers". Christian Prunier, créateur en 2003 du site [clochers.org](http://clochers.org) explique : "Pour se débarrasser d'un bâtiment, il suffit de le laisser pourrir pendant vingt ans, de l'entourer de bandes rouges pour signifier son danger, puis de faire établir un arrêté de péril"<sup>(5)</sup>. La démolition n'est alors plus une honte, elle est même conseillée. Alors se pose aux maires la question : doit-on les démolir ou les préserver ? Ou encore dans le moins pire des cas les affecter à d'autres usages ? La Tribune de l'art contredit cet argument économique et à courte vue avancé par certains élus. Il est parfois plus coûteux de détruire une église et de la remplacer, si toutefois elle est remplacée par une salle polyvalente, que de la restaurer. La décision de démolir une église, "ruinée et ruinée", cache parfois de la part de certains élus une christianophobie qui trouve dans cette occasion un exutoire à leur idéologie. Des églises devenues encombrantes, inutiles, qui sont des témoins gênants, accusateurs d'une société qui, il y a peu encore, était chrétienne. Sans église, un village n'a plus d'âme. Si elles sont désertées, on en connaît les causes, toutes liées d'ailleurs. Spirituelles tout d'abord, perte de la foi, abandon de la pratique religieuse, chute des vocations, désordres liturgiques, sociaux, mais également désertification des campagnes et des petits bourgs au profit des villes, disparition du tissu social par l'effacement des petits commerces et divers artisans, des services publics et bien évidemment la chute

démographique et le vieillissement de la population. Ces deux dernières causes expliquant en grande partie toutes les autres. Pas de doute, de gros nuages noirs surplombent désormais les petits clochers ruraux, comme si le tabou de leur destruction commençait à se lever. En somme, l'inacceptable, l'impensable d'hier est devenu, en peu de temps, l'acceptable, le pensable d'aujourd'hui. Et si le tabou de la destruction d'édifices religieux tombe, n'est-ce pas parce que depuis des décennies, pour ne pas remonter plus loin, des idéologues christianophobes y compris les divers médias, ont préparé les esprits à cette perspective sacrilège ? Dans cette "évolution" des mentalités, la loi sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans l'espace public a une grande part de responsabilité. En effet, au nom du respect de la laïcité, du respect dû aux autres cultures et religions, un élu, un lobby ou un particulier peuvent remettre en question la présence sur l'"espace public" des croix, des clochers, des calvaires, des statues... tous bien évidemment signes chrétiens. Exemple récent en France, encore plus lamentable puisqu'il est le fait d'un prêtre, le curé de l'église Jean XXIII de Sartrouville a décidé de ne pas faire sonner les cloches. Motif : "ne pas blesser la communauté musulmane dans sa foi". Et de nous préciser avec la satisfaction d'angélisme propre au parfait idiot utile prêt pour la chimitude : "Nous rencontrons régulièrement la communauté musulmane. Un respect et une amitié sont nés. Nous n'avons rien à craindre des uns et des autres". C'est beau le dialogue islamo-chrétien ! On aimerait connaître ce sur quoi les musulmans, par réciprocité, ont fait une concession. Si monsieur le curé n'a rien à craindre de ses nouveaux "amis", tant mieux, certains de ses paroissiens ne peuvent en dire autant. En tous temps ou partout dans le monde des chrétiens sont, au nom d'Allah, persécutés et voient leurs églises rasées, leurs cloches réduites au silence, une telle décision relève de la trahison, provoque l'écoeurement. Quand les cloches d'Europe auront cessé de sonner, c'est la voix nasillard de muezzin appelant à la prière cinq fois par jour, comme au Kosovo islamisé, qui retentira, peut-être du haut de nos clochers transformés en minarets. N'oublions jamais que l'impossible d'aujourd'hui est le possible de

demain. Dans l'indifférence envers les églises, un certain clergé en perte de repères a souvent manifesté de manière démagogique et peu charitable son mépris pour les "vieilles pierres-matérielles", et que seul l'intéressait les "pierres vivantes" (les fidèles et encore pas tous...). Avec un raisonnement aussi pernicieux, pourquoi des élus, des lobbys, qui ne cachent même plus leur dégoût de tout ce qui symbolise le christianisme, iraient faire du zèle pour sauver des églises que plus personne ne fréquente.

La France abat ses clochers mais construit des mosquées, organisons la résistance en Bretagne

Jusqu'à présent la destruction d'édifices religieux et profanes était, à de rares exceptions (catastrophes naturelles) due à des faits de guerres, de révolutions ou de la barbarie humaine se déchaînant. Nous savons maintenant que dans l'Europe en paix, mais en guerre contre Dieu, négatrice de ses racines chrétiennes, on détruit les églises. Mais que l'on se rassure, nos "têtes pensantes technocra-

tiques" ont, comme en bien d'autres domaines, compris que pour faire accepter l'inacceptable par les braves gens attachés à leur tabou que sont les églises, il fallait d'abord changer le vocabulaire, le changement des mentalités suivant tout naturellement. Ainsi on ne dira plus démolir, abattre, détruire, raser mais déconstruire ! Ce tour de passe-passe linguistique à le mérite de gommer l'acte sacrilège, de donner à tout le monde bonne conscience et tant pis pour les nostalgiques, ceux qui constateraient le bien-fondé de cette démolition, pardon de cette déconstruction.

"Il y a urgence parce que en France, en 2007, on construit des mosquées mais on détruit des églises" écrit François Foucard dans *Monde et Vie* du 9 juin 2007. A Nantes une "super mosquée" est en construction en plus de celles existant déjà. Plus de 2 000 demandes de permis de construire sont en attente qui viendront s'ajouter aux milliers bâties en moins de 30 ans. Méditons ces chiffres, d'un côté 2 800 églises en sursis de démolition, de l'autre autant de mosquées en attente de construction ! La "laïcité à la française" sert, semble-t-il de marchepied à la "religion du prophète". Sarkozy, dans son livre sur les religions, souhaitait que

"l'islam de France rattrape son retard sur notre sol". Quitte à financer ce rattrapage par des fonds publics. C'est d'ailleurs ce qui est fait déjà par le biais d'associations culturelles, don de terrains en prime. Un rattrapage qui est, y compris en Bretagne, en bonne voie. Alors pas d'argent pour restaurer nos églises, mais il y en a à profusion pour les mosquées. De l'argent, il y en a également pour financer des Beaubourg provinciaux, un musée des "Arts premiers", des expositions de cochoonneries artistiques, des festivals exotiques qui envahissent de plus en plus notre calendrier festif au détriment de notre propre culture. Des sous, il y en a pour financer et encadrer des défilés "gays" et surtout les raves-parties, les teknivals, teknoz ou teknibreiz que Sarkozy a institutionnalisés en Bretagne (et ailleurs) au mépris de la population qui doit en subir les conséquences nauséabondes et économiques.

La Bretagne, terre de profanations ?

La triste saga des profanations continue<sup>(6)</sup>. A l'heure où je rédige cet article, nous apprenons l'incendie de la chapelle de la Croix (XVII<sup>e</sup> siècle) de Loqueffret dans la Finistère. Un acte criminel qui rappelle, dans les mêmes circonstances, l'incendie qui ravagea la chapelle St-Gwen de St-Tugdual dans le Morbihan au printemps 2006, là aussi un joyau du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce qui porte à neuf les édifices religieux catholiques (cimetières, calvaires, chapelles) profanés depuis le début de l'année. Sur les murs, les tags "TABM" ainsi qu'une croix inversée. Une signature revendiquée par un "mouvement sataniste". Dans deux lettres successives au journal *le Télégramme*, les auteurs revendiquent leurs actes, se définissant comme groupe extrémiste (TABM pour True Armorik Black Metal), anti-ecclésiastique et annonçant "vouloir laver la terre d'Armorique des intrus qui y avaient pris place, sans le moindre respect pour nos racines celtiques". Etaient visés "le christianisme et assimilés". En guise d'avertissement, leurs lettres "Nous frapperons encore et encore". Les enquêteurs, la police prennent ces revendications très au sérieux. Certes, les auteurs présumés viennent d'être arrêtés, du moins certains d'entre eux. Ce qui est à craindre c'est que ce genre d'actes fasse des "disciples", un effet de concurrence entre groupuscules. Mais au-delà de ces paumés de la



Conventionnel désignant à ses hommes la Basilique du Folgoat à abattre.

Photo: Olivier Corbion



# La Genette, hôte des manoirs et chaumières du Duché de Bretagne

très peu de gens connaissent la genette. en admirant ce gracieux petit animal, si rare, on a peine à croire qu'il est bien de chez nous, qu'il hante à notre insu nos bois et nos landes, tant sa rencontre relève toujours de l'imprévisible, frôlant le domaine du rêve, de l'imaginaire des animaux mythiques des légendes.

*Youenn Caouissin*

**T**rop longtemps traquée pour sa beauté, la genette s'est retirée dans les régions conservant encore un minimum de nature sauvage, là où poussent la haute fougère, les myrtes, où ruissellent l'améthyste des bruyères et l'or des genêts et des ajoncs, d'où son nom de genette et qui en breton lui a valu celui de "Kazh balan". D'un naturel très doux, presque timide, la genette, au fin minois et aux grands yeux bruns, possède une grâce héréditaire toute naturelle qui semble la faire sortir tout droit d'une enluminure médiévale. On la retrouve d'ailleurs en bonne place dans la célèbre tapisserie de Cluny "La Dame à la Licorne" véritable bestiaire des animaux domestiques (XV<sup>e</sup> siècle). En 732, après la célèbre bataille de Poitiers, premier coup d'arrêt donné à l'Islam conquérant, Charles Martel, en souvenir de sa victoire et voulant honorer ses chevaliers, institua "l'Ordre de la Genette", à cause des nombreuses fourrures de genettes trouvées sur les dépouilles des chefs sarrasins. Les récipiendaires devaient porter autour du cou une chaînette en or à laquelle pendait une petite genette d'or. En recevant cet insigne, ils prêtaient serment de donner leur vie pour la défense de la Chrétienté et de

l'Etat. L'Ordre aurait disparu au XIV<sup>e</sup> siècle et aurait été le plus ancien ordre de chevalerie.

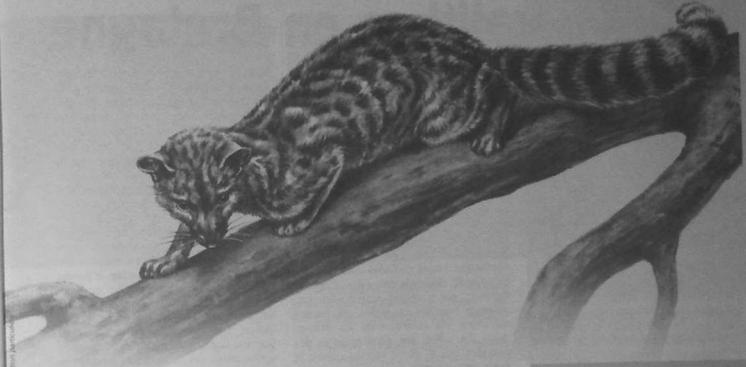
### Détrôné par le chat

Remontons le temps. Nous sommes au XIII<sup>e</sup> siècle, siècle qui vit naître Saint Yves. C'est aussi un siècle de Croisades. Le chat, ramené d'Orient par les Croisés, n'est encore qu'un étranger, une curiosité en Europe. L'âge heureux de la genette est loin d'être fini. En effet, pendant tout le Moyen-Âge, elle tiendra, très efficacement, dans les manoirs et les chaumières, la place actuelle du chat<sup>1)</sup>. Dans les combles des donjons, des greniers, voire dans les sous-sol des châteaux tant appréciés des souris, mulots et rats ; elle y fera le ménage. Ce nettoyage, le plus souvent nocturne, sera compensé le jour par un abandon insouciant près de l'âtre des grandes cheminées, dans les bras de quelques belles et seigneurs, tandis qu'à leurs pieds veillent de fins lévriers. Mais voici qu'apparaît en Occident le chat domestique<sup>2)</sup>, dit encore "Égyptien", et qui sera dès lors considéré jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle comme un animal précieux et rare dont on tiendra compte dans les inventaires, ce qui ne l'empêchera nullement, surtout les chats noirs, d'avoir des procès en sorcellerie. Peu à peu, il va supplanter la genette, perdant du même coup son statut d'animal rare. Le chat finira par exister définitivement le "chat des genêts" dans la nature, où même là son domaine n'aura de cesse de se réduire au gré des défrichages de landes. Jusqu'aux années soixante, elle était systématiquement piégée au titre d'animal dit "nuisible", ce qui était, la concernant, une aberration (voir fiche signalétique en encadré). De nos jours la genette est intégralement protégée. Pourtant elle fut très commune dans toute la Bretagne, avec des préférences pour les vastes étendues des Monts d'Arrée, des Landes de Lanvaux, de la Brière. J'ai, dans les années soixante dix, connu un garde de



WAR RAOK

14 mois de la nation bretonne - monezh breizh



chasse d'Elliant dont le père piégeait régulièrement des genettes entre 1920 et 1930. Ouj elle existe bien ici ou là du côté de Yeun-Elez ou des gorges de Daoulas, mystérieuse, discrète, loin de tout, nous observant, mais inutile d'espérer un rendez-vous sauf si par le plus grand des hasards vos chemins viendraient à se croiser. Ouvrez vite et bien grands vos yeux, car cet instant sera aussi rapide que l'éclair...

**NOTES:**  
1) En allemand, "ginster-katze", c'est-à-dire "chat des genêts", comme en breton.  
2) Rappelaons Richelieu, très amateur de chats qui peuplaient son bureau.  
3) Seul existait et existe toujours en Europe le chat sauvage, véritable fauve dont le poids maximum pour un vieux sujet peut atteindre 14 kg pour un corps long de 80 cm à presque 1 mètre et une hauteur au garrot de 40 à 50 centimètres. J'ai moi-même eu entre les mains un chat sauvage provenant des Ardennes dont le poids était de 16 kg pour une longueur de 105 centimètres, queue incluse.



### FICHE SIGNALITIQUE

Fourrure gris clair avec parfois des reflets mordorés, ornée de plusieurs bandes dorsales et de taches noires sur les flancs, à la manière d'une petite panthère. Elle possède une longue queue très touffue, égale à la longueur de son corps et qui porte huit anneaux noirs. Ses oreilles sont rondes et bien saillantes, accentuant "l'innocence" de son expression que renforce encore ses grands yeux bruns. Si elle est comparée à un chat, sa taille est tout de même plus grande : longueur totale 1 à 1,20 m dont 50 cm de queue. Hauteur au garrot 16 cm environ, pour un poids variable de 1,6 à 2,500 kg. La portée de la femelle est de un à deux petits, ce qui explique aussi sa rareté, même protégée. Animal arboricole, elle est comme tous les mustélidés de régime omnivore (petits rongeurs, écureuils, petits et moyens oiseaux, fruits, œufs, insectes, etc). **Mœurs :** animal essentiellement nocturne, s'approprie très bien en raison de la douceur extrême de son caractère, de sa propreté presque maniaque. **Classement de l'espèce :** bien que proche parente, la genette appartient à un ordre zoologique différent des fouines, martes, belettes, etc (mustélidés). C'est un viverridé, question de locomotion, de caractères ostéologiques...

WAR RAOK

14 mois de la nation bretonne - monezh breizh

# Mégalithes en Bretagne

## Meriadeq de Keranflec'h

4 000 et 2 000 ans plus anciens que les Celtes, l'une et l'autre catégories regroupent des constructions qu'on peut estimer plus religieuses, plus rituelles ou plus symboliques qu'utilitaires. A chaque époque, les monuments subsistants ont été intégrés dans un nouveau paysage culturel. C'est ainsi que les sépultures seront utilisées comme lieux de culte de divinités nouvelles. Certains menhirs, par exemple, seront tout simplement retaillés en stèles, en bornes militaires ou christianisés au Moyen Âge. En effet, les prescriptions des conciles des <sup>v</sup> et <sup>vi</sup> siècles contre le culte des pierres, (considérés comme temples païens), ont été diversement interprétées : destruction pure et simple, enfouissement... La vénération causée des menhirs par les Bretons a toujours causé des soucis à eu recours à divers procédés pour extirper ces "séquences du paganisme". Le procédé le plus inoffensif consistait à planter une croix sur le sommet du menhir et à en faire ainsi un objet de culte chrétien, ou bien tout simplement bénir le monument afin que ce dernier devienne un symbole de la foi chrétienne.

### Origines et significations des mégalithes

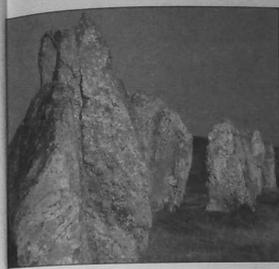
Ils sont nés de la convergence d'influences multiples et nous ne saisissons jamais toutes leurs significations puisqu'ils sont d'avant les documents écrits et antérieurs aux plus anciennes traditions orales qui nous soient parvenues. Les mégalithes sont en fait la manifestation la plus visible d'un système de croyances symboliques répandues du sud de la péninsule ibérique à la Scandinavie et aux pays baltes, entre 4 500 et 2 000 avant notre ère. Sur toute la frange océanique du continent européen abondent ces monuments faits d'énormes pierres qu'on appelle menhirs et dolmens. Mais nulle part ils n'atteignent une telle densité qu'en Bretagne et notre péninsule est littéralement semée de ces monuments mégalithiques. L'archéologie est totalement tributaire des possibilités fort

inégales de conservation des vestiges. Aussi le langage archéologique, simplificateur pour la vulgarisation, en distingue deux grandes catégories. Tout d'abord les tumulus, construits au-dessus du sol appelés très souvent "sépultures collectives" qui ne sont en fait que des lieux de traitement de certains morts mais également des lieux d'autres pratiques culturelles. Les dolmens à chambre et à couloir du néolithique moyen n'ont jamais renfermé que les squelettes en connexion anatomique des derniers cadavres déposés et les os dissociés des premiers venus. Il est probable que les tombes à parois, par exemple, richement ornées ne recevaient que très peu de sépultures. Elles servaient plutôt de lieux de pratiques culturelles. Les stocks des os des ancêtres peuvent être utilisés pour des cérémonies à l'extérieur des monuments reliquaires. Les sépultures du néolithique, allées couvertes, peuvent stocker les ossements de plusieurs centaines d'individus. En Armonque, cela ne semble pas être le cas. Les dalles ornées de quelques allées couvertes semblent rester accessibles pour des fonctions culturelles. Les systèmes de pierres plantées délimitant la plupart du temps de grands espaces fermés, ou allongés, entre des files, sans oublier les pierres plantées apparemment isolées. On a beaucoup élaboré de théories sur les orientations astronomiques des alignements mégalithiques. Attention de ne pas tomber dans l'escroquerie mentale.

L'édification des mégalithes a tenu compte de localisations rituelles impérieuses. Leurs matériaux sont pris, selon les qualités, où l'on en trouve de disponibles. On est souvent très impressionné par ces blocs de très grandes dimensions et titaniques. Comment ces monuments ont-ils été élevés ? Par quelle race d'hommes ? Par quels moyens techniques ? Comment ont-ils pu, avec les moyens primitifs dont ils disposaient manier des blocs pesant parfois plusieurs centaines de tonnes ? L'éthnographie nous montre sur le globe bien des réalisations équivalentes. On peut également parler de l'"art" mégalithique, c'est-à-dire des décors gravés ou sculptés sur les menhirs ou les dalles. Beaucoup plus que de l'"art", ce sont des représentations symboliques. Dans la péninsule ibérique on a retrouvé des peintures. Par contre, tous les compléments en bois, textiles ou vannerie ont totalement disparu. Les symboles représentés sont généralement

c'est à partir de 4 500 ans avant notre ère que les hommes commencèrent à domestiquer les paysages naturels et à les transformer définitivement, comme ils domestiquent aujourd'hui les animaux ou les plantes, pour le meilleur et pour le pire.

Progressivement devenant constructeurs, les hommes vont maîtriser l'emploi de la terre, du bois puis de la pierre. C'est ainsi que l'on dénombre une quantité d'assemblages de grandes pierres, de terre et parfois de bois sous des agencements très variés répandus de la péninsule ibérique à la Scandinavie. Ces monuments sont très nombreux en Bretagne mais cette dernière n'en a pas le monopole. Malheureusement ce qui subsiste de tous ces monuments mégalithiques n'est qu'une petite minorité de tous ceux qui ont pu être construits. Un recensement plus ou moins fiable donnait, au cours des <sup>xix</sup> et <sup>xx</sup> siècles, les chiffres de plus de 6 000 menhirs dont près de 5 000 groupés en alignements, 1 000 isolés, et plus de 1 000 dolmens. Ces inventaires restent incomplets par manque d'informations non vérifiées ou complètes. Ces édifices sont entre



des outils schématisés (hache), des parties de corps humain (torse, seins) et rarement des animaux. Au néolithique final apparaissent les statues-menhirs féminines ou les paires de seins en relief vécues à partir du sud-est de l'Europe du culte de la Grande déesse. La religion mégalithique paraît avoir été centrée sur le culte de la Déesse-Mère dont les figurations symboliques sont nombreuses sur les parois des dolmens et des menhirs. Déesse de la mort en même temps que de la fécondité, elle est très présente dans le souvenir des Bretons sous l'aspect de la *Gwraec'h* des contes populaires, ainsi que de l'antique Déesse Anna devenue Sainte Anne patronne des Bretons.

### Un peu de vocabulaire

La nomenclature et la typologie des sépultures mégalithiques étant un peu compliquées voire confuses, quelques précisions s'imposent. **Tumulus** et **tertre** termes vagues réservés aux structures de terre ou de pierres accumulées en vrac. **Terre tumulaire**, monument allongé et bas, en terre ou en pierres avec parfois des structures légères à l'intérieur, mais jamais de véritables structures mégalithiques. **Tumulus géant**, circulaire ou allongé et dans ce dernier cas on peut trouver en bout un dolmen à couloir classique. **Cairn**, terme que l'on réserve aux ensembles structurés, de moellons ou moyens blocs assemblés en maçonnerie sèche, en petits murs disposés "en écaille" autour des tombes mégalithiques internes.

**Les sépultures mégalithiques à chambre et à couloir, les dolmens à couloir**, sont les types de sépultures les plus anciennes. **Les dolmens simples** sont des chambres sans couloir, réduites à une seule table sur un certain nombre de piliers. **Les dolmens en V** ont cette différence qu'entre la chambre et le couloir, l'entrée s'élargit jusqu'au bout de la chambre. **Les dolmens en allée ou allées couvertes** ont une très grande chambre allongée de largeur et de hauteur régulière. On peut trouver en bout un vestibule d'entrée et à l'autre bout une cellule terminale.

On ne peut pas manquer de s'interroger sur la raison pour laquelle menhirs et dolmens sont infiniment plus nombreux en Bretagne que n'importe où ailleurs, au point que notre péninsule en porte peut-être plus à elle seule que tout le reste de l'Europe réunie ! La péninsule bretonne, perdue dans les brumes de l'extrême-Occident, était-elle la terre sainte de

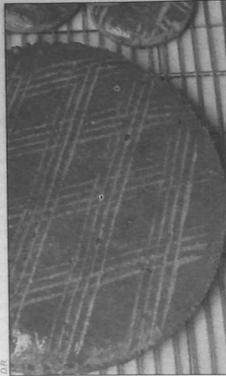
l'Europe ? Cette terre où l'on pouvait se rendre en pèlerinage depuis les extrémités du continent et où les personnages les plus puissants souhaitaient se faire enterrer ? Le peuple des mégalithes, peuple à la spiritualité étrange qui s'est astreint au travail surhumain de fichier en terre ou d'assembler des morceaux de roche, a disparu, submergé sous les vagues successives d'envahisseurs. Mais il nous a légué son intense spiritualité. Tous ces mystérieux et multiples monuments, dont il a couvert notre terre bretonne, sont restés pour porter un témoignage éternel. Les Bretonnes et les Bretons les vénéraient jusqu'au seuil de notre triste époque matérialiste. Une chose est certaine, ces monuments mégalithiques restent des objets sacrés. Leur charge de spiritualité subsiste même lorsque changent les conceptions religieuses et personne n'a le droit de les profaner.

SOURCES : Bretagne et mégalithes du Prof. Pierre Roland Giot, éditions Ouest-France.





# Galettes bretonnes et gâteau du pays de Vannes



*Youenn ar C'beginer*

Les gâteaux bretons sont généralement très prisés. Je vais vous livrer deux recettes très simples parmi la liste impressionnante des pâtisseries bretonnes, gourmets et gourmands à table.

### Pour les galettes bretonnes

- Votre marché :**
- 500 g de farine
  - 250 g de beurre salé
  - 250 g de sucre
  - 3 œufs
  - eau de fleur d'oranger ou un paquet de sucre vanillé
  - 1 paquet de levure en poudre (facultatif)
  - Dorure (1 jaune d'œuf et une petite cuillère à soupe de lait)

**Préparation :**  
Mettre si possible la farine (tamisée) en fontaine et casser les 3 œufs au milieu un à un. Ajouter ensuite le beurre, le sucre et la fleur d'oranger. Mélanger maintenant le sucre, les œufs et le beurre puis progressivement la farine. Pétrir jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Vous obtenez ainsi une boule de pâte souple. Vous pouvez laisser cette boule raffermir quelque temps au frais mais ce n'est pas obligatoire. Ensuite, étaler la pâte à une épaisseur de 3 mm environ sur une tôle légèrement beurrée. A l'aide d'un emporte-pièce ou

tout simplement d'un verre retourné découpez des petites galettes de 5 cm de diamètre. Dorer maintenant les galettes avec la dorure à l'aide d'un pinceau et rayer à la fourchette. Mettre au four à 180° environ 25 minutes.

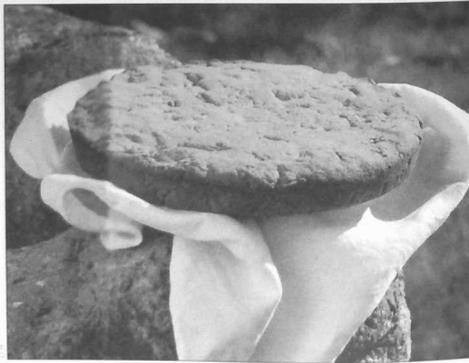
### Pour le gâteau du pays de Vannes

- Votre marché :**
- 500 g de farine
  - 5 jaunes d'œufs
  - 250 g de beurre salé
  - 125 g de fruits confits
  - 150 g de cassonade

**Préparation :**  
Mettre le beurre en pommade, ajouter la cassonade et les 5 jaunes d'œufs. Incorporer progressivement la farine et ajouter les fruits confits. Mettre alors dans un moule à manqué pour avoir une épaisseur d'environ 3 à 4 centimètres. Mettre au four à 180° pendant une heure. Surveiller régulièrement.

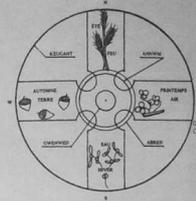
### Conseil du sommelier :

Un bon cidre fermier, un rosé de Loire.



# La croix celtique

*Euen de la Bouëre*



du deuxième millénaire av. J.C, les Celtes se sont répandus en Europe occidentale, où ils ont celui des Atlantes, dresseurs de mégalithes. Ils étaient détenteurs d'une révélation occidentale, pendant de la civilisation biblique. L'arrivée en Occident du christianisme va rassembler les deux courants en une synthèse dont la croix celtique est le meilleur symbole. On la retrouve partout où les Druides ont laissé leur empreinte.

Elle se compose schématiquement de trois cercles et de quatre branches. Les trois cercles (*Keugant*, *Abred* et *Gwenwed*) désignent les différents chemins des âmes vers l'ascension suprême. Au commencement, les âmes errent dans le cercle du chaos (*Keugant*) où rien n'existe que Dieu, puis s'incarnent dans le cercle *Abred*, cercle de la vie terrestre, où elles doivent accomplir leur destinée. Si elles échouent, elles retournent dans le chaos (*Keugant*) et attendent que Dieu leur permette de se réincarner à nouveau en *Abred* dans une autre vie et un autre corps pour enfin

accéder au cercle final, *Gwenwed*. Là, elles jouiront de sa présence dans l'éternité. *Gwenwed* est le "lieu" affranchi du temps et du changement. Il est également le cinquième élément, l'éther, la lumière divine. Les quatre branches et les quatre petits cercles de la croix représentent les quatre éléments, directions et qualités, sec, humide, chaud et froid. Les croix celtiques sont souvent ornées d'entrelacs. Ce sont des noeuds, symboles de vie, ainsi que des représentations du serpent, symbole de renaissance. Aujourd'hui, la croix fondamentale a été galvaudée. On la voit utilisée par toutes sortes de mouvements, dont beaucoup sont issus du stato-nationalisme héritier de la philosophie des "lumières", du gallicanisme, du rationalisme, du matérialisme biologique quand ce n'est pas tout simplement du hooliganisme. Leur philosophie cartésienne prônent la "raison latine" ou le jacobinisme néo-darwinien est à l'opposé de l'esprit celtique. A cause de ce détournement, beaucoup de gens aujourd'hui ne connaissent plus ni son origine ni sa signification, et ne l'associent qu'à l'extrémisme et au folklore douteux d'une poignée de marginaux.

Il convient donc de rappeler que la croix celtique est un résumé de la cosmogonie celtique, un symbole celto-chrétien propre aux nations celtes et une expression de l'esprit de celles-ci. Elle ne peut en aucun cas appartenir à des groupes ou des individus n'ayant aucun lien, ni une culture ni national, avec la celtitude.



## Un devoir militant : l'abonnement !

pour soutenir l'idée nationale bretonne, aidez-nous, nous sommes le dernier rempart breton ! votre concours rendra notre victoire possible.

## Abonnez-vous !

Les idées nationalistes bretonnes sont victimes du rouleau compresseur de la francisation et d'un blocus de la presse. Et pourtant il y a urgence : ou notre vieille Nation va se réveiller ou elle va mourir. Il faut donc plus que jamais agir intelligemment et efficacement. Mais il nous faut une publication régulière et de qualité. Or, sans moyens financiers, le combat est trop inégal et perdu d'avance. **Aidez-nous à briser le mur du silence des médias.** Abonnez-vous. Faites circuler notre publication. Il faut que nos lecteurs nous aident à faire connaître War-Raok. Merci d'avance à tous ceux qui nous soutiendront d'une manière ou d'une autre.

### Bulletin d'abonnement

Je m'abonne à WAR RAOK pour un an ou 4 numéros :

- Abonnement bienfaiteur 76 €
- Abonnement de soutien 56 €
- Abonnement "diffusion" (4 ex.) 50 €
- Abonnement ordinaire 20 €

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Envoyer ce bulletin accompagné de son règlement à l'ordre de WAR RAOK :  
WAR RAOK - BP 80337  
35203 Rennes Cedex 2



**courrier des lecteurs**  
**Vous avez la parole**

Messieurs,  
Félicitations pour la qualité des articles et pour la tenue générale de votre publication.

A greiz balon  
**F. K. (Nantes)**

Messieurs,  
Toutes mes félicitations pour la qualité de votre revue. Je vous adresse ci-joint mon chèque de rattachement. C'est tellement réconfortant de savoir que nous ne sommes pas seuls. A propos souhaitant quitter le statut de simple sympathisant, merci de m'indiquer la marche à suivre pour devenir adhérent.

*Salutations fraternelles*  
**L. G. (Lamballe)**

*Ken dudius ha ken kelennus ho kelaouenn. Nerezh-balon desev'n d'an holl da gendev'het gani al labour mat o rit evit Breizh-hoz he fob!*  
**T. U. (Naoned)**

Monsieur le rédacteur,  
Laissez-moi vous féliciter pour la qualité de votre revue. Chaque article nous réconforte un peu plus en notre légitime fierté d'être et de se sentir Breton. Vous nous rendez notre histoire que la France nous a volée !

**L. T. (Rouen)**

Monsieur,  
Je souhaite par cette lettre vous renouveler ma confiance dans le combat que vous menez ouvertement pour aboutir à une amélioration concrète de notre vie sur cette terre bretonne, si belle et pleine d'atouts, mais menacée de partout. Pour cela, vous trouverez mon renouvellement d'abonnement à la revue dont chaque exemplaire constitue un moment de lecture privilégié car bien des articles constituent des "scoops" dans le fait que l'on ne risque pas de les lire ailleurs... au sein des communes de Lanester et Lorient, votre mouvement est connu et craint dans les messages qu'il fait passer... Enfin j'apprécie beaucoup votre prise en compte de l'écologie, l'avenir de nos enfants est en jeu. Un sympathisant actif

**E. L. G. (Lanester)**

Messieurs,  
Merci pour ce dernier numéro de WAR RAOK et félicitations pour un contenu fort intéressant. Serez-vous les véritables défenseurs de notre environnement ? A lire votre excellent article je pense que oui.

**K. M. R. (Brest)**

Chers amis,  
Votre revue mérite amplement ce modeste don. Je suis persuadé que vous en ferez un très bon usage. Je vous félicite pour la qualité des articles. Merci à tous. *Breizh*

**A. L. (Paris)**

Monsieur le Directeur,  
Je vous remercie pour l'envoi du dernier numéro de votre revue bretonne. J'en avais entendu parler par des amis vivants aux Etats-Unis... Eh oui, je vous expédie ce jour ce chèque pour un abonnement d'une année. Longue vie à WAR RAOK. *Salutations bretonnes.*

**P. L. (Pau)**

# Kenavo Tony



ceux qui veulent affaiblir leur patrie. Il avait choisi, comme beaucoup de militants bretons, la voie étroite et parfois pénible où l'on trouve le plus souvent le mépris et le martyr. Appelé pour secouer la paresse des Bretons, peuple souvent démissionnaire et rampant devant les maîtres de l'heure, il n'a pas hésité à obéir à l'appel. Tony savait très bien, par contre, qu'un homme qui renie sa vocation première, qui oublie son idéal prépare lui-même sa déchéance. Une nation qui ne vit plus en harmonie avec ses mythes originels glisse sur la voie de la défaite, du désordre et de la décadence. Et naturellement cela est vrai aussi d'une civilisation. Tony, tu es parti sans que tu aies vu l'étincelle qui allumera le dur combat pour sauver la Bretagne. Pour beaucoup d'entre nous tu laisses un exemple qui ne s'estompera jamais. Tu es parti drapé dans les plis de ton drapeau préféré, le *Kraoz Du* et désormais tu

reposes dans le vert jardin des Celtes. Dans ce grand jardin je suis certain que tu as déjà fait la connaissance de nombreux héros et patriotes, ces modèles d'hommes qu'étaient nos ancêtres et dont le sang coule toujours dans nos veines, inchangé. Tu restes, camarade, un de ces ardents défenseurs de nos peuples, qui ne peuvent aujourd'hui se retrouver eux-mêmes et ré-équilibrer une civilisation chancelante que s'ils savent enraciner leur destin dans la grandiose éthique de leurs pères. Tu étais de ces âmes de bonne volonté qui restent respectueusement à la frontière du divin.

*Keneil kozh a-viskoazh,  
Dorn-ouch-dorn e kerzhimp  
a-gevret  
War hentoù kalet evit echuiñ hor  
pirc'hirinezeh,  
Hep ehan, paonez na ziskuilh...  
Setu penaos e koll Breizh unan  
en dije gallet he servijañ c'hoazh  
e-pad bloavezhioù.  
Dit-te Tony peoc'h an abardaez*

**cahnet  
des naissances**  
*La rédaction de War-Raok  
a le plaisir de vous annoncer  
la naissance de :*  
**EWEN**  
*Né le 27 mars 2007  
Et encore bravo aux parents !*



### Activités de l'été

Actualité chargée ces derniers mois en Bretagne. Voici quelques actions menées par les militants du parti du peuple breton. De la traditionnelle commémoration de Ballon en passant par le recueillement à Koad Keo, des actions importantes ont été organisées notamment l'apposition de panneaux *Breizh* sur l'ensemble de la Bretagne historique, la rencontre avec la population de la région de Brocéliande afin d'apporter notre solidarité contre le projet de décharge, ou encore la manifestation de Quiberon et d'Army... sans oublier les réunions électorales et le dernier camp de nos jeunes YBB en pays de Fougères. Des actions rondement menées avec un soutien total des populations rencontrées.



**Ur hobl, un douar, ur stourm...**

# War raok !

La voix de la nation bretonne Mouezh Breizh

<http://war-raok.site.voilà.fr>

# AR STAL

## CARTES POSTALES

- 3,5€ les 5 - 5€ les 10  
- 21€ les 50 - 40€ les 100



Pour toute commande  
le port est compris

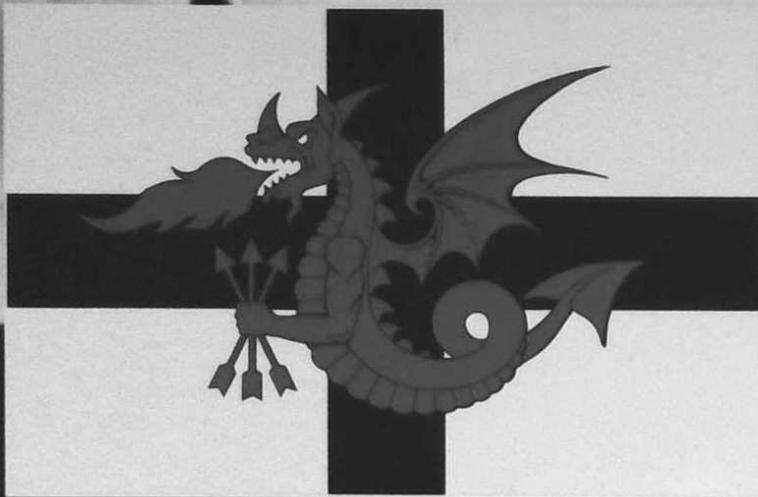
Règlement  
à l'ordre d'ADSAV

(0,75€ à l'unité si autre commande)

### LA BOUTIQUE D'ADSAV!

BP 8033

35203 RENNES CEDEX 2



"YAOUANKIZ BROADELOUR BREIZH"

### ÉTENDARDS

Format 150X190

- Prix à l'unité 31€  
Envoi en recommandé

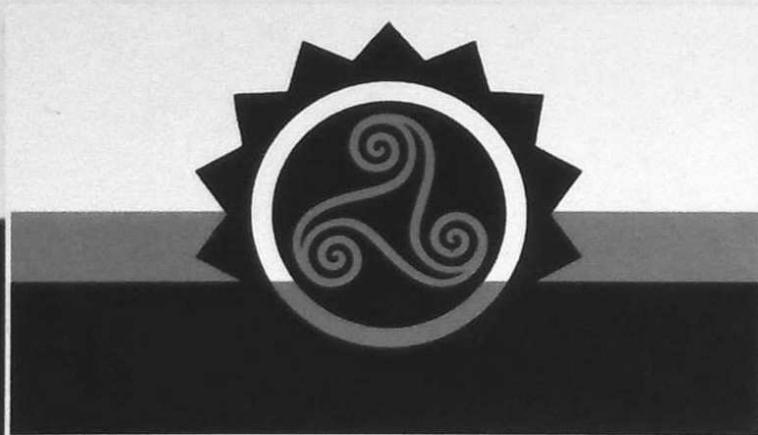


### BOUCLE CEINTURON

Tarif : 32€

### TEE-SHIRT

Coloris :  
blanc.  
Taille : S, M,  
L, XL, XXL.  
Tarif : 12€



"TARZH AN DEIZ"



### CASQUETTES

Coloris : bleu, blanc, gris, noir. Tarif : 7€



### EPINGLETTE

Tarif : 8€